

ROCHETOIRIN

Bulletin Municipal



Janvier 2025

Chers Rochetoirinois, Chères Rochetoirinoises,

A l'heure où l'année s'achève, j'ai le plaisir de vous adresser le bulletin municipal 2024 qui a un format quelque peu particulier puisque vous aurez le bilan des années 2023 et 2024 sous le même document.

Beaucoup m'ont interrogée et je suis certaine que vous aurez compris les difficultés majeures qui ont perturbé l'activité municipale 2024 et empêché cette publication. Ma responsabilité étant pleine et entière, je vous remercie d'accepter mes sincères excuses.

Grace à la présence des adjoints, des conseillers municipaux et du personnel communal, la commune a continué sa progression et plusieurs dossiers – dont vous trouverez les détails dans les pages suivantes – ont pu se poursuivre.

Il reste bien entendu plusieurs réalisations à terminer sur cette fin de mandat et nous comptons bien les mener à bien.

Notre petit village rural, fort de ses 1138 habitants, riche de ses associations et de ses bénévoles, a connu une fermeture de classe à la rentrée scolaire et nous espérons que les constructions prévues pourront se réaliser en 2025 afin de retrouver nos quatre classes primaires, tout en conservant les 2 maternelles.

Même si les restrictions budgétaires sont bien réelles et impactent chaque commune, nos finances sont saines et nous permettent d'envisager l'avenir sereinement, tout en continuant à gérer le budget « en bon père de famille », sans oublier que la gestion de l'argent public exige responsabilité, vigilance et prudence.

J'ai une pensée particulière pour toutes les personnes souffrantes à qui je souhaite un prompt rétablissement et à toutes celles qui ont été affectées par un deuil, je les assure de mon soutien et de ma profonde sympathie.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2025 en espérant vous retrouver le samedi 25 janvier prochain à 18 h 30 à la salle des fêtes pour la traditionnelle présentation des vœux.

Bonne et heureuse année 2025

Marie Christine FRACHON

Maire de ROCHETOIRIN

les jeunes ont du talent

Je me présente, Matthieu Maffre, jeune isérois de 16 ans habitant Rochetoirin.

Passionné de pêche et de construction navale depuis longtemps, mon rêve était de confectionner mon propre bateau écologique électrique fonctionnant avec batterie solaire, un « ecoboat ».

En effet, le constat est assez alarmant. 40% des espèces de poissons d'eau douce sont menacées et en voie d'extinction. Les polluants tels que hydrocarbures ou huiles de moteur y contribuent. De plus, les lacs sont des habitats, des sites de reproduction ou de migration pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Le bruit des bateaux à moteur est une vraie gêne pour nos écosystèmes. Enfin, il faut savoir qu'une balade dans un bateau à moteur thermique de 150CV pendant 4h, c'est l'équivalent d'1 mois d'émission de gaz à effet de serre.

Mon objectif est donc de préserver les milieux aquatiques et naturels, tout pratiquant une pêche raisonnable et une navigation non polluante.

Grâce à l'aide du département via le dispositif « Coup de pouce Jeunes Isère », ce rêve devient réalité.

Après avoir proposé mon projet sur la plateforme en ligne <https://www.coupdepoucejeunesisere.fr/> j'ai été sélectionné pour passer un oral.

J'ai pu expliquer aux acteurs du département et de la CAF mon projet et les différentes étapes : construction d'un abri pour la conception du bateau, achats des matériaux et outils, découpe et assemblage, travail sur l'étanchéité, peinture, motorisation... A ma grande satisfaction, le projet a été retenu !



La construction a donc pu démarrer à l'été 2024. Avant le travail pratique, une première phase de conception était nécessaire. L'entreprise kit-bateau.fr a pu m'aider dans cette étape avec l'étude des plans, le traçage et la découpe des plaques de contreplaqué de marine.

Malgré quelques retards dus à l'acheminement de certains matériaux spécialisés ou encore à la météo (températures trop froides pour le séchage), la construction se passe à merveille.

J'espère terminer le bateau bientôt et pouvoir le mettre à l'eau au lac de Paladru d'ici le printemps.

J'espère que ce projet sera un signal fort aux pêcheurs et navigateurs du lac, afin que nous puissions tous pratiquer nos loisirs sans abimer nos écosystèmes si fragiles.

Plus tard, mon projet est de devenir ingénieur en construction navale. J'espère partir, d'ici 1 an et demi me former en Bretagne pour un BTS en conception et construction navale. Je souhaite pouvoir travailler plus tard à la conception de bateaux propres et respectueux de l'environnement.

Matthieu Maffre.

ETAT CIVIL

Naissances :

Maxine JOYE	24 janvier 2024
Lahna PEIXOTO JUPPET	31 janvier 2024
Robin SCHUTZ	17 mai 2024
Emile BOURDILLON	9 septembre 2024
Milo CROCHAT	3 octobre 2024
Léonie DÉTÉE	16 décembre 2024



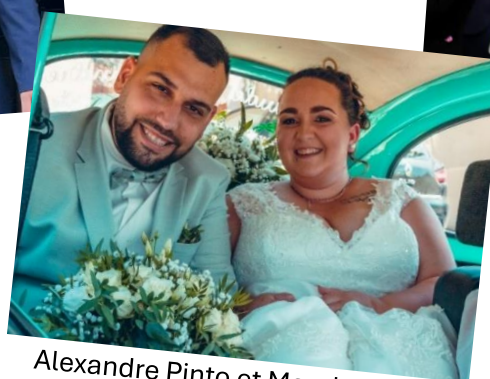
Mariages :

Nicolas MOHAMED et Julie DÉTÉE	3 mai 2024
Michel RIVIER et Isabelle GARDEN	4 mai 2024
Philippe LACOUR et Christèle FRACHON	18 mai 2024
Nicolas LOPEZ et Anne-Claire TERRAY	18 mai 2024
Anthony TRAN et Laksmi RAMASSAMY	15 juin 2024
Alexandre PINTO et Maude BALLET	20 juillet 2024
Tom RIVA et Elodie MEUNIER	31 août 2024
George-Pierre SCHEID et Océane LACHKAR	21 septembre 2024
Maurice VIAL et Brigitte SUTER	5 octobre 2024
Julien DURAND et Enola GENIN	19 octobre 2024
Christèle Frachon et Philippe Lacour	

Isabelle Garden et Michel Rivier



Anthony Tran et Laksmi Ramassamy



Alexandre Pinto et Maude Ballet

Elodie Meunier et Tom Riva



George-Pierre Scheid et Océane Lachkar



Brigitte Suter et Maurice Vial



Décès :

- René ANNEQUIN 15 février 2024
- Dominique PELOUAS 18 février 2024
- Joël RONDET 1^{er} avril 2024
- Mireille LAMURE 25 avril 2024
- Maria ALVES 30 septembre 2024
- Manuel VALVERDE 2 octobre 2024
- Pierre LALISBAN 30 décembre 2024

Dominique Pelouas



Maria Alves



Pierre Lalisban

Parrainages républicains :

Maël ROJON VEAU

Noces de diamant :

Georges et Marie Rose MATRAY
13 avril 2024

Noces d'or :

Bernard et Marie-Dominique DOIDY
21 décembre 2024



RENE ANNEQUIN – Maire de Rochetoirin de 1966 à 2001



Né le 4 août 1936, il était le deuxième d'une fratrie de 4 enfants dans une famille de petits agriculteurs où on vivait à l'économie.

Début janvier 1940, drame dans la famille : sa maman décède.

C'est sa tante Angéline qui pallie cette absence. Elle était handicapée suite à une poliomyélite contractée dans sa petite enfance et se déplaçait très difficilement.

Il fréquente l'école de Rochetoirin jusqu'à 14 ans, puis il entre à l'usine Clerget en tant que coupeur. A force d'implication, de travail et d'application il intégrera l'encadrement. Il est resté toute sa vie active dans cette entreprise. Il a fait une très belle carrière professionnelle.

Il fait son service militaire dans les Chasseurs Alpains, et comme tous les jeunes de son âge il est allé en Algérie, période très dure avec son lot de souffrances. Il a été marqué par cette épreuve qui lui a laissé, comme à tous ses camarades, des traces pour le restant de sa vie.

Avec les Chasseurs Alpains, il s'est beaucoup impliqué dans l'amicale des Diables Bleus dont il était Président d'honneur. Il attendait avec impatience le rassemblement annuel qui se terminait par un banquet. Il aimait particulièrement les bons repas au restaurant. Il avait «un bon coup de fourchette».

En 1966, à moins de 30 ans, il devient Maire de Rochetoirin. C'est le début d'une longue carrière politique qui durera 35 ans. Il s'engage totalement, très déterminé dans l'action, avec son fort tempérament, il avance dans cette période de changement et de développement

Beaucoup de travaux ont ponctué cette période. En particulier la route qui relie le village à Cornu et à la zone industrielle. Il faut se souvenir qu'il y a 50 ans, la seule liaison existante était un sentier qui passait à côté du château de Romanèche. En voiture, il fallait passer par Saint Jean de Soudain ce qui était long et compliqué. Sur le tracé de la route à construire il y avait du bois. Des volontaires ont pu venir en couper et le récupérer. Malgré les critiques, il a fait réaliser une route assez large pour répondre aux critères qui ont permis de la classer route départementale. Ceci illustre bien qu'il se projetait dans l'avenir. Aujourd'hui on imagine difficilement l'absence de cette voie de communication qui sert aussi à la population des communes environnantes.

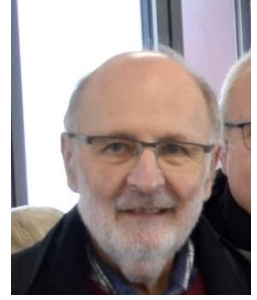
Il a permis la réalisation du chauffage de l'église qui a nécessité un travail important ; une belle réalisation avec la participation généreuse des habitants de la commune. Ce fut une réussite dont on bénéficie encore aujourd'hui et permet son utilisation toute l'année

Sous son impulsion, et grâce à la participation bénévole des habitants de Rochetoirin, la salle des fêtes a été construite.

De nombreuses autres réalisations ont vu le jour sous ces différents mandats : l'adduction d'eau, l'école maternelle, la mairie, l'aménagement de la voirie au centre village et de Vernavent, la boulangerie, le lagunage, le stade et les vestiaires pour n'en citer que quelques-unes, accomplies au cours de 35 années au service de la collectivité.

Il fut aussi Conseiller Général pendant un mandat.

JOEL RONDET- Maire-Adjoint de Rochetoirin



Joel nous a quittés le 1^{er} avril 2024.

Né le 12 novembre 1954 à Charolles, il fréquente l'école primaire de Colombier en Brionnais, le collège de La Clayette puis le Lycée de Cluny où il obtient un bac E.

Il travaille un an avec son père forgeron avant de réussir le concours de technicien à France Télécom et suit une formation d'un an en Bretagne. Il gardera de son séjour en Bretagne une passion pour cette région française dans laquelle il aimait séjourner.

A l'issue de cette formation il travaille à Lyon avant de réussir le concours d'inspecteur qui le conduit à une formation à Lille puis il assure des postes successifs à l'Isle d'Abeau, Paray le monial et retour à l'Isle d'Abeau où il est resté jusqu'à sa retraite.

Il a pratiqué le basket et le ski.

Il s'investit pour la commune en 2001 et sa présence calme mais efficace était appréciée. Il apportait des conseils avisés, toujours mesurés, réalistes et précis.

Beaucoup de chantiers de la commune ont été réalisés grâce à Joel et pour n'évoquer que les plus récents : l'aménagement du cimetière, les commerces du centre village, la cantine. Il a géré la maintenance des bâtiments communaux et l'informatique, la voirie, l'urbanisme, la rénovation de la téléphonie, du logement au-dessus de la boulangerie, les premières rencontres pour la rénovation de l'éclairage public et tant d'autres réalisations qui peuvent passer inaperçues mais qui sont tellement importantes et que l'on appelle « l'entretien récurrent des bâtiments ».

Il représentait la commune au sein des syndicats intercommunaux dans lesquels siège la commune, aux réunions communautaires et notamment à la commission « économie » qu'il appréciait tout particulièrement lui permettant d'avoir une vision élargie du territoire. Il était apprécié unanimement par tous ses collègues des villes et villages voisins.

Il aimait Rochetoirin autant que Colombier en Brionnais, son village natal dont il parlait si souvent, de ses amis colombigeois, de la bonne chair et des vins d'excellence de sa région.

Il a combattu avec force mais aussi avec lucidité, mais la maladie a été la plus forte.



BUDGET 2023-2024

Compte de gestion 2023	Investissement	Fonctionnement	Total
<i>Report</i>	- 343 348.80	1 386 611.86	1 043 263.06
<i>Affecté investissement</i>		343 400.00	343 400.00
<i>Résultat 2023</i>	168 896.77	264 715.94	433 612.71
<i>Clôture 2023</i>	-174 452.03	1 307 927.80	1 133 475.77

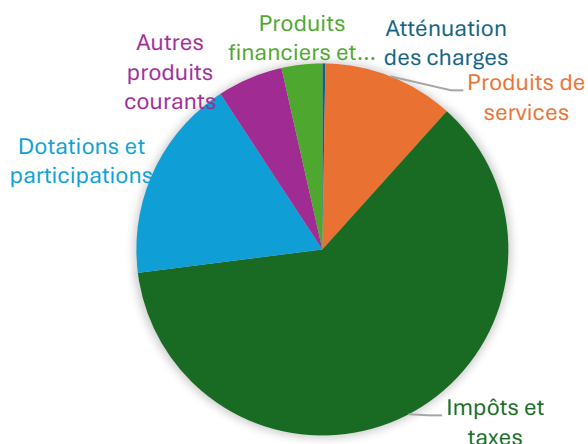
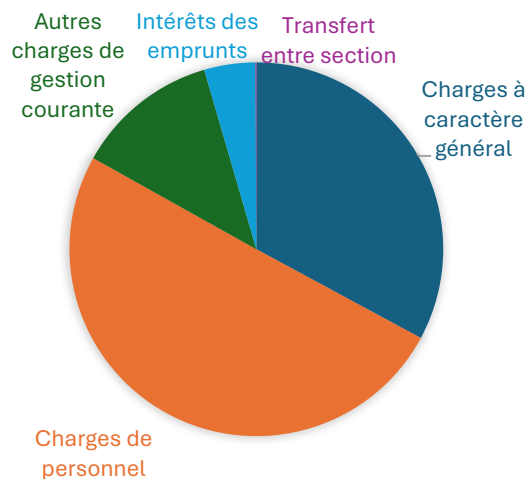
Compte administratif 2023	Investissement	Fonctionnement
<i>Dépenses</i>	642 901.38	701 551.75
<i>Recettes</i>	811 798.15	966 267.69
<i>Résultat</i>	168 896.77	264 715.94

Budget primitif 2024	Investissement	Fonctionnement
<i>Dépenses</i>	1 436 100.00	2 040 150.00
<i>Recettes</i>	1 436 100.00	2 040 150.00

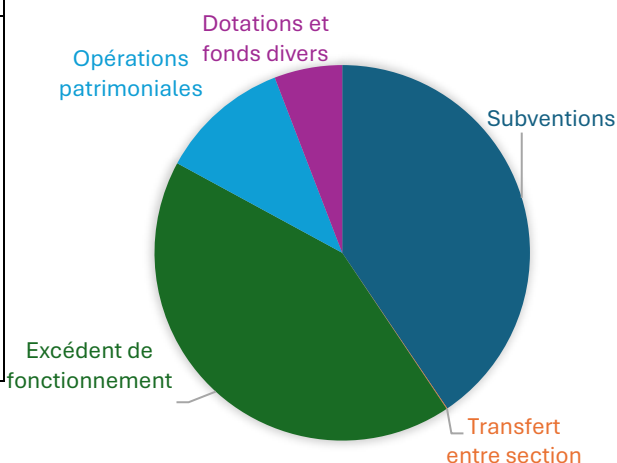
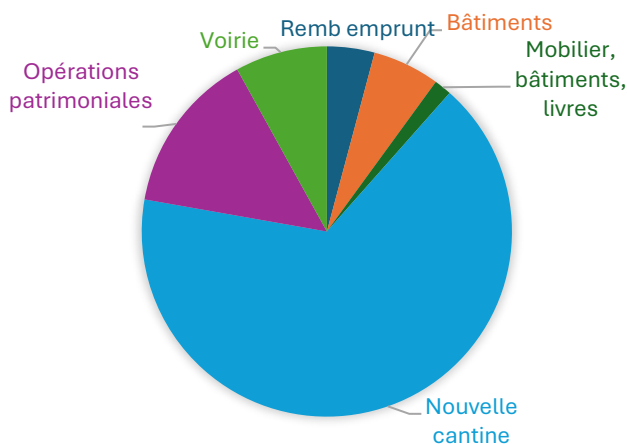
Taux taxes communales	2022	2023	2024
<i>Habitations</i>			7.32
<i>Foncier bâti</i>	15,58 (taux communal) +15,90 (taux départemental) =31.48	15,58 (taux communal) +15,90 (taux départemental) =31.48	32.11
<i>Foncier non bâti</i>	45,14	45,14	46,04

Compte administratif 2023

FONCTIONNEMENT	€	%
Dépenses	676 368.85	100.00
Charges à caractère général	241 931.68	35.77
Charges de personnel	313 437.26	46.34
Autres charges de gestion courante	87 772.00	12.98
Intérêts des emprunts	32 671.91	4.83
Transfert entre section	556.00	0.08
Recettes	906 581.28	100.00
Atténuation des charges	1 405.35	0.16
Produits de services	111 868.12	12.34
Impôts et taxes	555 433.39	61.27
Dotations et participations	171 177.95	18.88
Autres produits courants	57 567.17	6.35
Produits financiers et exceptionnels	9 129.30	1.01



INVESTISSEMENT	En €	En %
Dépenses	642 901.38	100.00
Remboursement d'emprunts	26 746.82	4.16
Bâtiments	37 682.80	5.86
Mobilier, bâtiments, livres	9 792.95	1.52
Nouvelle cantine	425 799.66	66.23
Opérations patrimoniales	91 176.00	14.18
Voirie	51 703.15	8.04
Recettes	811 798.15	100.00
Subventions	329 139.90	40.54
Transfert entre section	556.00	0.07
Excédent de fonctionnement	343 400.00	42.30
Opérations patrimoniales	91 176.00	11.23
Dotations et fonds divers	47 526.25	5.85

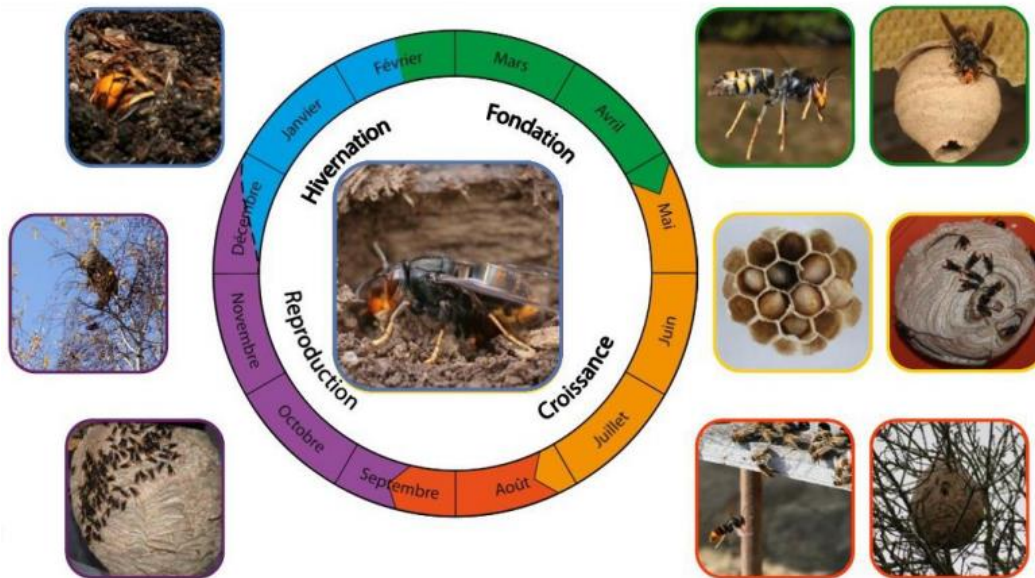


LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Débarqué de Chine à Bordeaux en 2004, le frelon asiatique (*Vespa Vélutina*) s'est rapidement adapté, colonisant toute la France et une partie de l'Europe en une décennie.

Reconnu comme danger sanitaire de 2e catégorie pour l'Abeille domestique par un arrêté ministériel de décembre 2012, il a été classé au début de 2013 « espèce exotique envahissante ».



Le cycle biologique des frelons asiatiques est annuel ; seules les femelles fondatrices de la nouvelle génération survivent à l'hiver. Elles se mettent en hivernage dans des endroits abrités et émergent au printemps pour fonder de nouvelles colonies.

Sans prédateur, se nourrissant d'insectes (environ 11kg par nid secondaire) et notamment d'abeilles (environ 50 % de sa nourriture), on estime à environ 30 % le taux de mortalité des colonies d'abeilles en l'absence de stratégie de lutte !

C'est pourquoi un plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes, porté par deux réseaux à vocation sanitaire, FREDON France et GDS France, est mis en œuvre dès 2022. Ce plan de piégeage vise 3 objectifs : la protection des ruchers, la protection de la santé humaine et la protection de la biodiversité.

En tant que référent frelon asiatique et avec l'aide de piégeurs volontaires et tous bénévoles sur la commune de Rochetoirin, nous avons capturé pendant la période de piégeage de mi-avril à fin mai, 145 frelons asiatiques dont la plupart étaient des fondatrices.

J'ai également détruit 4 nids primaires suite à l'appel de personnes à la mairie.

En ce qui concerne la destruction des nids secondaires, ce sont des entreprises spécialisées agréées qui interviennent. Ces interventions sont prises en charge par le Département, la Communauté de Communes et la Commune jusqu'à épuisement des fonds vite dépensés compte tenu du nombre de nids en augmentation.

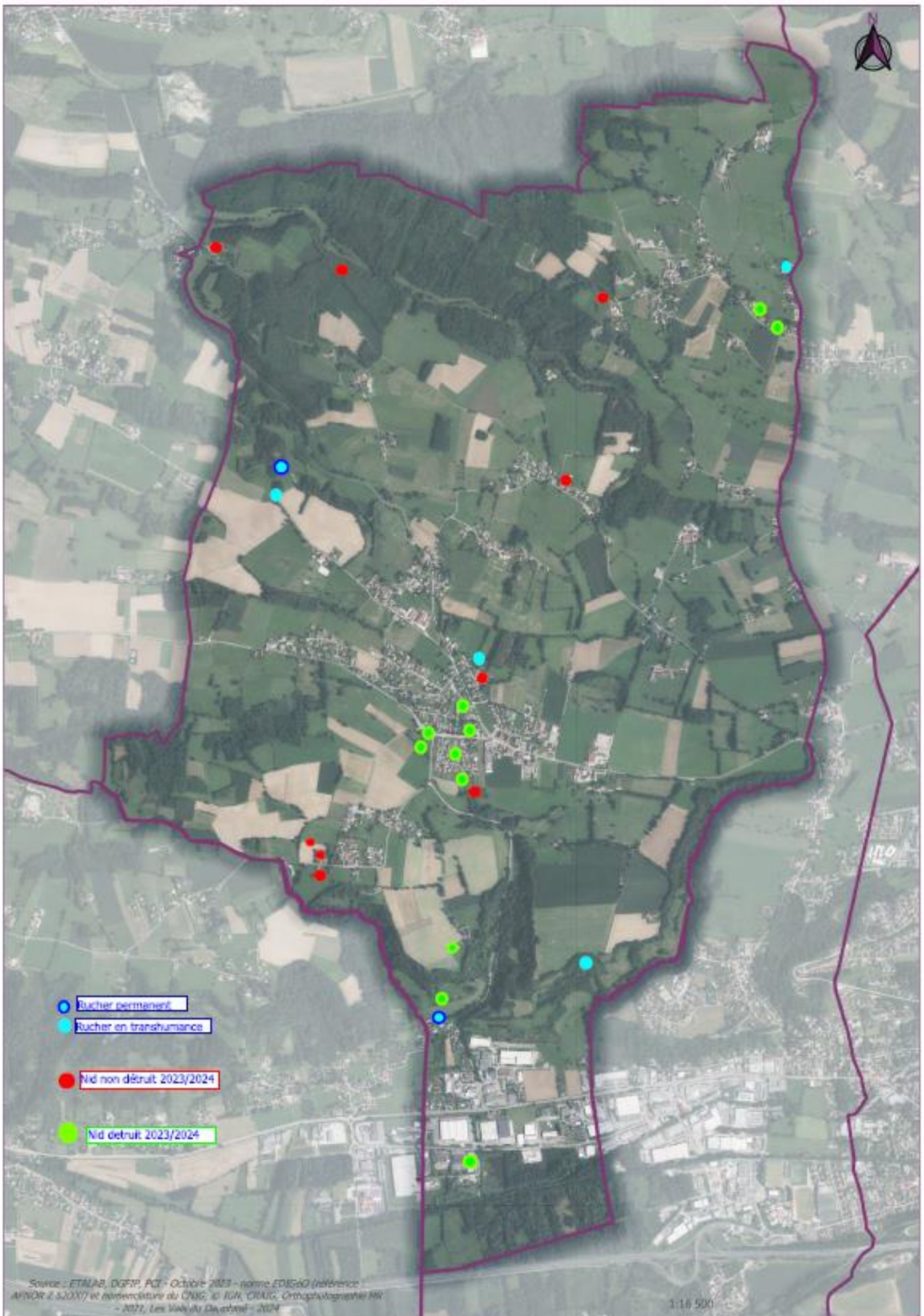
Grâce au piégeage de printemps, nous avons limité la prolifération des nids secondaires.

Je remercie tous les bénévoles qui ont contribué à cette action.

*Une réunion d'information aura lieu courant février 2025
pour lancer la nouvelle campagne de piégeage. MOBILISONS-NOUS !*

Yves Teulier

GESTION DU FRELON ASIATIQUE - COMMUNE DE ROCHETOIRIN



VOIRIE ET ESPACES VERTS

Nous avons remplacé certains équipements techniques usagés et hors service dans nos ateliers et acheté une tondeuse autoportée, une tondeuse thermique et une débroussailleuse à batterie.

Des travaux sur l'aire de jeux ont été réalisés :



Nous avons dû attendre une accalmie suite aux fortes pluies pour réaliser les travaux sur l'aire de jeu afin de ne pas détériorer les pelouses. Nous avons remplacé et installé un nouveau jeu et remis les revêtements de 5 jeux aux normes.

Les sols synthétiques défectueux ont été remplacés par du gravier avec la granulométrie adaptée à chaque jeu

Les revêtements en gravier non conformes existants ont également été remplacés.

L'entreprise Gonin a été chargée du terrassement et de la pose du gravier et nos 2 techniciens de la mise en place de bordures en bois, de l'installation du nouveau jeu et de quelques réparations sur certains jeux.



Les différents travaux de Voirie concernant :

- La réfection du chemin devant l'église et de ses marches
- La surface et la canalisation de l'eau sur le chemin de Romanèche suite aux fortes pluies.
- Le chemin du Moulin de l'enfer très abimé par les grosses pluies. Il est très difficile dans ce chemin de guider l'eau lors des gros orages, nous avons peu de solution car le rejet de l'eau dans les étangs est interdit.
- Une partie du chemin de Coiratton (suite également aux fortes pluies) où passe le camion de collecte des ordures ménagères

Ces travaux suite à l'attente de l'attribution de subventions départementales, de la météo et de la disponibilité des entreprises se feront en début d'année 2025.

Le PATA (Enrobé à chaud) a été réalisé par la société Eiffage.

Nos deux techniciens se sont chargés de boucher les nids-de-poule et de nettoyer les regards qui cette année ont été très sollicités.

L'élagage de nos chemins communaux ont été effectués par la société Gonin.

Travaux sur la RD 92

Depuis de nombreuses années, la route départementale 92 (route reliant le village à la zone industrielle) présentait des tassements et affaissements répétés et malgré des « reprises » régulières réalisées par le Département, aucune amélioration n'apparaissait.

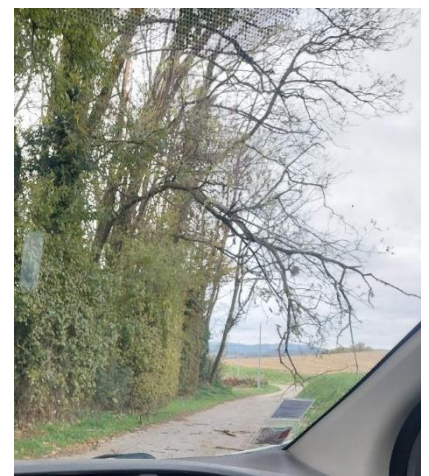
A la suite de nombreuses demandes et au regard des impacts en termes de sécurité pour les usagers le Département va engager des travaux de confortement consistant à la création d'une tranchée drainante en amont de la RD 92 et d'une butée de pied de talus pour assurer la stabilité de la voie, tout en collectant, en aval, les eaux circulant dans le corps de la chaussée.

Pour ce faire, la circulation sera alternée par feux du 15 janvier à fin mars.

Rappel sur l'élagage des haies

Les haies des parties habitables sur les accès du centre du village là où il y a des trottoirs ou pas, doivent être taillées et entretenues par leurs propriétaires à la limite du domaine public. Malgré certains rappels par courriers, certains propriétaires n'ont pas fait le nécessaire, cela gêne le passage des piétons, poussettes ...

De même, de nombreuses haies situées en bordure de voirie manquent d'entretien régulier et c'est à chaque coup de vent que des arbres ou branches tombent...Attention donc aux responsabilités des propriétaires en cas d'accident !



Alain David, adjoint à la voirie

URBANISME

L'importance des autorisations d'urbanisme

Toute personne désirant engager des travaux doit au préalable solliciter une autorisation d'urbanisme.

En effet, les constructions (souvent annexes ou extensions), édifiées sans autorisation n'ont pas d'existence légale, et ne peuvent être régularisées si elles ne respectent pas les documents d'urbanisme (PLUi).

Le non-respect des obligations réglementaires peut être lourd de conséquence et peut conduire à des situations insolubles lors de la vente ou de la transmission de biens immobiliers.

Nombre d'autorisations d'urbanisme instruites en 2024

<u>Certificats d'urbanisme</u>	62		
<u>Permis de construire</u>	7	<u>Déclarations préalables</u>	36
- hangars agricoles	2	-modification façade, toiture, photovoltaïque	24
-agrandissement	1	-piscines	2
-garage	1	-agrandissement, vérandas, garage	7
-réhabilitations	3	-clôture	1
		-division foncière	1
		-bugalow provisoire	1

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le PLUi Ouest des Vals du Dauphiné, qui s'applique sur notre commune, a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire le 19 décembre 2019.

Il est applicable depuis le 13 janvier 2020.

[Vous pouvez consulter le règlement écrit et graphique du PLUi Ouest sur le site de la commune de ROCHETOIRIN.](#)

Une première modification a été approuvée par délibération du Conseil Communautaire en date du 06/07/2023. Il s'agit d'une procédure d'évolution rapide du PLUi. L'objectif principal était de faire évoluer le règlement écrit, afin de faciliter la compréhension de certaines règles. L'objectif secondaire consistait en l'ajout de modifications mineures et la mise en cohérence avec la dernière version du règlement du PLUi Est approuvé en juillet 2022 (qui s'applique sur le territoire Est des Vals du Dauphiné).

Une deuxième modification du même type, a été lancée par la Communauté de Communes.

Pas d'enquête publique, la procédure repose principalement sur une mise à disposition du dossier au public pendant une durée minimale d'1 mois au siège de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné à La Tour du Pin, 22, rue de l'Hôtel de Ville 38110 LA TOUR DU PIN.

Cette mise à disposition du dossier au public se déroulera du vendredi 07/02/2025 au mercredi 12/03/2025.

Cette procédure permettra :

- de corriger des prescriptions impactant un projet de renouvellement urbain sur l'ancien site du « Relais de la Tour » sur la commune de La Tour du Pin,
- d'intégrer des sujets qui n'ont pas pu l'être dans la première modification (pour les communes de Biol et Belmont),
- de régler le besoin d'évolution de la rédaction de certaines règles pour éviter toute ambiguïté dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme,
- l'ajout de bâtiments, identifiés au titre de l'article L.151-11 du Code de l'urbanisme. (Changement de destination envisageable sous-réserve d'un avis conforme de la CDPENAF)

Une révision du PLUi débutera en 2025.

Cette procédure bien plus longue, et lourde devra respecter les exigences de la région et de l'État, d'autant plus que l'objectif est à terme, de réunir les 2 PLUi (Ouest et Est) pour aboutir à un seul et même PLUi couvrant l'intégralité du territoire intercommunal.

Règlement Local de la Publicité (et des enseignes) Intercommunal (RLPi)

Cette réglementation s'inscrit dans un double objectif de protection du cadre de vie et de liberté de l'affichage.

Les principales règles à respecter par les professionnels, les afficheurs et les enseignistes constituent donc un équilibre entre ces deux principes.

Avant le 1er janvier 2024, les compétences en matière de police de la publicité relevaient du préfet sauf lorsque la commune était couverte par un Règlement Local de Publicité (qu'il soit communal ou intercommunal), auquel cas elles étaient exercées par le maire au nom de la commune.

À compter du 1er janvier 2024, les maires sont compétents pour assurer la police de la publicité sur leur territoire que leur commune soit ou non couverte par un RLP communal ou intercommunal.

À compter de cette date toutes les demandes relatives à la publicité extérieure devront être adressées aux mairies.

Lorsque les communes sont membres d'un EPCI à compétence PLUi, le principe est d'établir un RLP intercommunal.

Elaboration du RLPi par la Communauté de Communes

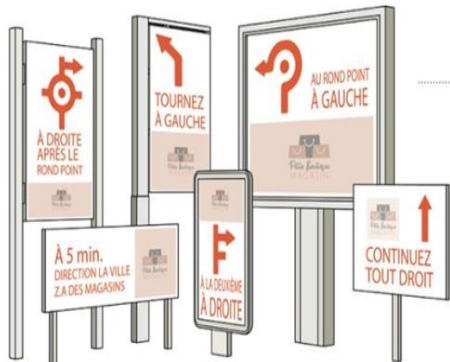
Ce document, en cours d'élaboration, permettra une homogénéisation de la publicité sur le territoire des Vdd.

Les publicités, enseignes et pré-enseignes, sont soumises à une réglementation protectrice de l'environnement et du cadre de vie. Leur installation doit être conforme à des conditions de densité et de format et faire l'objet de déclaration ou d'autorisation préalables.



> LES PRE-ENSEIGNES

Constitue une pré-enseigne, toute inscription, forme ou image indiquant la proximité où s'exerce une activité déterminée (Article L 581-3 3° du code de l'environnement).



> LES DISPOSITIFS PUBLICITAIRES

Constitue une publicité, toute inscription destinée à informer ou attirer le public. Panneau affichant une publicité sur le domaine privé et public, sur une voie ouverte à la circulation publiques. (Article L 581-3 1° du code de l'environnement).



Réglementés de la même manière



Ces dispositifs ne sont pas concernés par la réglementation de la publicité extérieure

Signalétique d'information locale (SIL)



Panneaux de signalisation routière



Panneaux d'informations municipales



Relais informations services (RIS)



Ces dispositifs sont régis par d'autres législations (code de la route, etc)

Choix de zonage, pour le RLPi, sur l'ensemble du territoire

ZP1 : centre-ville de La Tour-du-Pin et du Pont-de-Beauvoisin

ZP2 : secteurs mixtes ou à dominante résidentielle

- ZP2-A : secteurs mixtes ou à dominante résidentielle des agglomérations principales

▪ ZP2-B : secteurs mixtes ou à dominante résidentielle des agglomérations secondaires

ZP3 : secteurs à vocation commerciale, d'activités ou artisanales en agglomération

ZP4 : secteurs hors agglomération

▪ ZP4-A : secteurs à vocation commerciale, d'activités ou artisanales hors agglomération

▪ ZP4-B : autres secteurs hors agglomération

Pour chaque zone, des règles seront appliquées pour les publicités, pré-enseignes et enseignes.

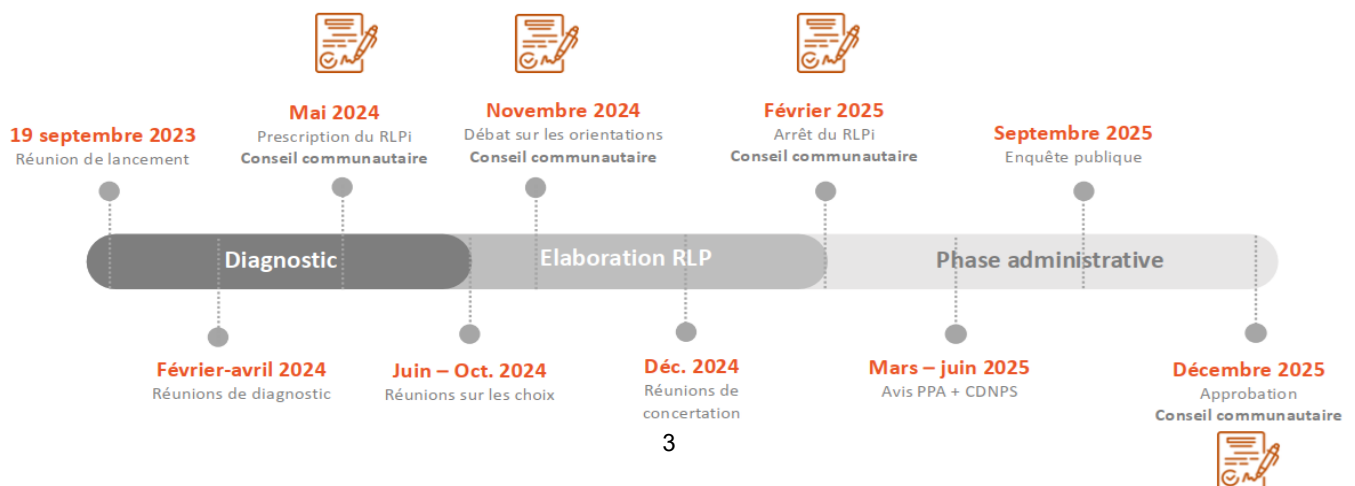
De façon générale, la publicité est régie par le code de l'environnement.

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) ne pourra donc être plus permissif.

Cas général, les publicités et pré-enseignes sont interdites hors agglomération

Une présentation de ce projet a eu lieu lors de la réunion publique le 17 décembre dernier à St Jean de Soudain.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



Zone d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)

La France a pris du retard dans le développement des énergies renouvelables alors qu'elle s'est engagée à atteindre un objectif de 32% de production en 2030 et la neutralité carbone en 2050 (La neutralité carbone consiste à absorber autant de carbone qu'on en émet. C'est l'objectif à atteindre en 2050 pour limiter le réchauffement climatique à +2°C.).

Dans un contexte de crise énergétique, l'État a donc promulgué début 2023 la loi d'accélération des énergies renouvelables avec un triple objectif :

1. – Accroître l'indépendance énergétique du pays
2. – Maîtriser les coûts (la facture énergétique française a plus que doublé entre 2021 et 2022)
3. – Lutter contre le changement climatique (le mix énergétique français repose encore à 60% sur des énergies fossiles importées).

C'est ainsi qu'ont été créées les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAENR).

[Point sur ces zones](#)

Afin d'accélérer le développement des énergies renouvelables et renforcer l'acceptation des projets sur les territoires, la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables (loi « APER ») prévoit que les communes définissent, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » (ZAEEnR) favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables.

Toutes les énergies renouvelables sont concernées.



Les EnR au sens de l'article L.211-2 du code de l'énergie:



- énergie éolienne
- énergie solaire thermique ou photovoltaïque
- énergie géothermique
- énergie ambiante
- énergie hydroélectrique
- biomasse
- gaz de décharge, gaz des stations d'épuration d'eaux usées et biogaz

Concrètement, il s'agit, pour les communes, afin de respecter la demande de l'état, d'un exercice cartographique qui ne nécessite pas d'études particulières.

Ces zones ne sont pas exclusives, et des projets pourront être développés en dehors des ZAEEnR. Elles ne figent pas des secteurs en attendant d'éventuels porteurs de projets.

- L'intérêt pour la commune est d'identifier des secteurs sur lesquels il semble opportun d'implanter en priorité des projets.

- L'intérêt pour le porteur de projet est l'amélioration de l'acceptabilité par les habitants déjà concertés pour les ZAEEnR, ainsi que des délais d'instruction réduits.

A noter que l'identification d'une ZAEEnR ne se substitue pas aux autorisations administratives et ne préjuge pas de l'instruction réglementaire, notamment au niveau de l'urbanisme.

- Un autre intérêt est de mobiliser le foncier déjà artificialisé.

Ces zones préférentielles, ont été approuvées par délibération du conseil municipal en date du 09 avril 2024, après concertation des habitants (par une réunion publique organisée par la Communauté de Communes à Ste Blandine le 18 mars 2024).

Renée BEAUGELIN adjointe à l'urbanisme

RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le diagnostic de l'éclairage public réalisé en novembre 2022 par TE 38 (Territoires d'Énergie Isère) a permis d'identifier les problématiques communales suivantes :

- Puissance moyenne d'éclairage pouvant être diminuée dans le cadre d'une rénovation grâce aux performances des matériels modernes
- Taux des luminaires à remplacer important justifiant un plan de rénovation pluriannuel
- Vétusté de certaines armoires de commandes nécessitant des mises en sécurité et en conformité

Ces constats nous ont donc conduit à envisager la rénovation totale ou partielle de 9 armoires de commandes d'éclairage avec les mises en sécurité associées et la rénovation de 187 luminaires. (Pour information, la commune dispose de 212 points lumineux).



Les travaux ainsi que le plan de financement s'étaleront sur 2 voire 3 ans afin que l'ensemble du réseau éclairage public présente une optimisation durable des dépenses énergétiques, tout en répondant aux besoins et à la sécurité des habitants et aux normes actuelles.

Les couts prévisionnels sur 2024 et 2025 sont pour la commune de 21.200 € et 21.600 € ; le solde en 2026 sera d'environ 20.000 € en fonction des travaux restant à réaliser.

Le montant total des travaux est de 158 004 €.

Le retour sur investissement pour la commune est estimé à 14 ans (hors subventions et aides extérieures)

Le suivi des consommations du chauffage des bâtiments fait également l'objet d'un suivi par le CEP (Conseil en Énergie Partagé) afin de répondre au mieux aux défis énergétiques en maîtrisant les consommations et réduisant les couts.

GROUPE ILLUMINATIONS

Depuis 2 ans, le conseil municipal a constitué un groupe pour préparer la décoration du village pendant les fêtes de fin d'année.

Il est constitué de conseillers et de bénévoles :

Mickaël Oudot - Jérôme Namouric - Lucien Gambin - Laure Dumazel - Renée Beaugelin - Aude Rémy et Marie-Christine Frachon.

Cette année, vous avez pu voir des décorations fabriquées avec des matériaux récupérés et d'autres achetés chez « Et Colégram »... l'art de la récupération, association loi 1901, située à Bourgoin-Jallieu (Nord-Isère).

Décorations fabriquées pour l'intérieur de la mairie ...



Et décorations pour l'extérieur installées par le groupe, et Julien et Hedi des services techniques.



Des sapins ont aussi été plantés à l'entrée Est du bourg



décorés et éclairés.....jusqu'à ce que plusieurs guirlandes lumineuses ne soient dérobées...



et grâce à la générosité de la grand-mère de Juliette et Louis, un sapin a joliment décoré l'entrée de notre village. Merci pour ce don.



Renée BEAUGELIN adjointe à l'urbanisme

ACTION SOCIALE

Distribution des colis de Noël aux aînés de Rochetoirin : un moment de partage et de convivialité



Comme chaque année, les élus du conseil municipal de Rochetoirin ont eu le plaisir de distribuer les traditionnels colis de Noël aux aînés de la commune. Cette initiative, devenue une véritable tradition, témoigne de l'engagement de la municipalité envers ses habitants et de son souhait de renforcer les liens intergénérationnels.

Au-delà du simple geste matériel, ces visites sont aussi l'occasion d'échanger quelques mots, de partager des sourires et d'apporter un moment de convivialité à nos aînés.

Les élus ont parcouru les rues du village pour remettre ces colis, remplis de douceurs festives, en main propre, visites parfois prolongées par une tasse de café ou une discussion animée. Ce moment fort de l'année est une belle illustration des valeurs de solidarité et de proximité qui animent la commune.

Repas en l'honneur de nos aînés

Ce sont près de 70 personnes qui se sont retrouvées le 27 octobre 2024 pour partager un bon repas concocté par le Traiteur Ferret de Corbelin et déguster un magnifique gâteau grâce à la générosité de nouveaux mariés.

Le service a été assuré par les membres du conseil municipal et la commission sociale aidés par le conseil municipal des enfants

Sous l'œil des doyens de la manifestation Julia Brousset et Jules Menini et dans une ambiance festive, les convives ont échangé sur les dernières nouvelles de la commune et évoqué leur jeunesse, pas si lointaine, où tout était si différent.

La journée a passé bien vite et tous se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Election du mardi 14 novembre 2023

Le mardi 14 novembre, quatre nouveaux conseillers ont été désignés pour l'année scolaire 2023-2024. Il s'agit d'Eléonore Amy, Thomas Damen, Tristan Lerouge et Kiara Mack. Ils sont venus renforcer l'équipe précédente composée d'Inès Debost Villemey, Nathanaël Ducarroz, Matteï Griesbach, Eliott Kuntzer et Mathis Thelamon.



Extrait du discours des enfants prononcé lors de la cérémonie des vœux :

« Le conseil municipal d'enfants existe depuis 2016. Chaque année, nos projets concernent la vie dans la commune mais plus particulièrement le lien intergénérationnel, la protection de la nature et l'amélioration de la vie dans le village. Nous nous réunissons environ une fois par mois avec Marie-Christine et Anne... »



Anne Delezenne, ajointe

Une rencontre intergénérationnelle appréciée

Samedi 9 mars 2024



Samedi, Tristan, Kiara, Matteï, Nathanaël, et Inès, cinq membres du conseil municipal des enfants ont accueilli des personnes âgées à la mairie de leur commune. Objectif : partager un moment d'échange autour de jeux de société et de gâteaux confectionnés pour l'occasion par les jeunes. La communication entre adultes et enfants a été très riche notamment lorsque chacun a évoqué son enfance et la vie dans le village autrefois.



Fabrication de cartes pour le repas des aînés

Article rédigé par Anne Delezenne, ajointe

VIE CULTURELLE

Soirée ciné plein air jeudi 11 juillet 2024



En raison des intempéries, la séance de cinéma s'est déroulée dans la salle des fêtes devant une quarantaine de spectateurs. À l'affiche le film « *Belle et Sébastien nouvelle génération* » et ses beaux paysages alpestres a fait souffler un air de vacances sur Rochetoirin pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Les enfants du centre de loisirs, dirigé par Robin Crochat, étaient associés à l'événement. Après avoir participé à un repas et une veillée avec leurs animateurs, ils ont assisté à la projection avec leurs parents.



La séance était financée par les Vals du Dauphiné dans le cadre de la programmation cinéma en plein air, en partenariat avec les cinémas Charvet de Vizille. L'équipe municipale tenait un stand restauration buvette.

Anne Delezenne, adjointe

Exposition Rochetoirin'Art – 23 et 24 mars 2024



Le conseil municipal de Rochetoirin et tous les artistes exposants étaient heureux d'accueillir le public pour la biennale Rochetoirin 'Art 2024, événement culturel particulièrement important pour la commune.



23 - 24  **MARS**

10h – 12h30 et 14h – 19h

Vernissage samedi 23 mars à 18h

SALLE DES FETES DE ROCHETOIRIN

PEINTURES – SCULPTURES – PHOTOS
TRAVAUX DES ENFANTS - CREA BOUQUE – ŒUVRE COLLECTIVE

Mairie de Rochetoirin – Collectif Rochetoirin' Art

Les expositions de peintures, sculptures et photographies mettent en lumière le talent des artistes locaux et leur sensibilité artistique unique. La commune soutient activement cet événement pour promouvoir la diversité de la scène artistique locale et offrir une plateforme aux artistes expérimentés et à de nouveaux artistes émergents. Les œuvres exposées témoignent de la richesse créative locale et sont le reflet de la sensibilité et de l'inspiration de chaque artiste. Cette exposition est l'occasion pour les habitants de découvrir de nouvelles formes d'expression artistique et de soutenir les talents locaux.

Les artistes exposants :

Michel Durand, Alain Sévère, Nina Ledanseur, Corinne D'Hangest, Marlène Genin, Bernard Despont, Jean-Lou Pillard, Pascale Gindre, Ginette Cancian, Renée Beaugelin, Tatjana Héritier, Jean Bulot, Sylvie Bidaud, Max Boudarel, Mathilde Guilloud, Les petits bouts d'tissu (Evelyne Largeron, Georgette Gauthier, Geneviève Castellano), Evelyne Dorel, et l'équipe de la bibliothèque de Rochetoirin.



Vernissage de l'exposition





Il fallait également saluer le travail de **l'équipe enseignante de Rochetoirin**. Cette année l'exposition accueillait les travaux des enfants de la classe de Vincent Durand en CE1-CE2 et les élèves GS de la classe de Florence Dubien.

C'est une occasion pour les enfants de s'ouvrir à une culture artistique, d'affûter leur regard et aller découvrir de nouvelles émotions en découvrant des œuvres d'art. Les musées sont souvent éloignés des écoles rurales. C'est aussi pour cette raison que l'exposition est restée ouverte le lundi matin pour accueillir 3 classes de l'école et donner l'occasion aux enfants d'explorer les tableaux sous forme de jeu.



Merci à tous les artistes ! Rendez-vous en 2026... pour la prochaine biennale !

Anne Delezenne, ajointe

ORGANISATION PERISCOLAIRE

Accueil des parents d'élèves rentrée scolaire
vendredi 6 septembre 2024



De gauche
à droite :
.Françoise Suzan
.Wendy Scheid
.Cécile Bourgier
.Anne Delezenne
.Marie-Christine
Frachon
.Ala Bejenari
.Haïfa Souabni
.Sylvie Leputh

Les services périscolaires jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des élèves en dehors du temps scolaire obligatoire. Ils offrent un encadrement adapté et sécurisé, favorisant l'épanouissement des enfants tout en répondant aux besoins des familles.

Les temps périscolaires visent à renforcer la continuité éducative tout au long de la journée de l'enfant, en assurant bien-être, sécurité et apprentissage.



La rencontre a été l'occasion de :

- Présenter la nouvelle équipe périscolaire aux parents d'élèves
- Favoriser des échanges sur le fonctionnement des temps périscolaires, le règlement, les modalités d'accueil, le respect.
- Présenter le nouveau prestataire de livraison de repas : suite à une consultation, la mairie a retenu la **Société S.E.R. (Sud Est Restauration)**. Cette société propose des menus livrés en « liaison chaude », cuisinés le jour même.

Anne Delezenne, adjointe aux affaires scolaires

PREVENTION JEUNESSE

Soirée prévention « jeux dangereux » lundi 25 mars 2024



À la demande de la mairie, Daniel Giordani, coordonnateur du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), a organisé une réunion destinée aux parents sur le thème de la prévention des jeux dangereux. L'exposé a été présenté par Françoise Cochet, présidente de l'association de Parents d'enfants accidentés par strangulation (APEAS).

Le but de l'APEAS est de faire connaître les dangers de ces pratiques qui ont lieu dans la sphère scolaire publique ou privée mais aussi à l'extérieur et qui touchent des enfants de plus en plus jeunes. Ces pratiques abondamment divulguées de manière irresponsable sur les réseaux sociaux, jouissent de l'ignorance des parents et de l'absence de notion de risque chez les enfants. Le jeu du foulard, de la tomate, du rêve indien ont pour objectif de provoquer un évanouissement. D'autres sont basés sur l'agression et le défi. La prise de clé de bras, le jeu de la virgule sont d'une grande violence.



Pour contrer ces drames, la prévention passe par l'information :

- des enfants qui, une fois avertis, cessent ces pratiques.
- des professionnels de l'encadrement scolaire et périscolaire qui sont au contact des jeunes
- des parents qui sont les mieux à même de détecter les signaux d'alerte liés aux comportements à risque de leurs enfants.



Anne Delezenne, adjointe aux affaires scolaires

Cela faisait longtemps...

Cela faisait longtemps qu'un enseignant n'avait pas quitté l'école de Rochetoirin.

C'est arrivé ! Après des années de bons et loyaux services, Corinne Coppard a fait valoir ses droits à la retraite début juillet... Tous, enfants, parents et collègues, avons apprécié son engagement au service des élèves. La haie d'honneur qui fut réalisée en son honneur le dernier jour d'école en est la preuve parfaite !

A la rentrée de septembre, l'école comptait ainsi une enseignante de moins... mais aussi une classe de moins... c'est comme ça !

La vie d'une école est ainsi jalonnée de petits événements.

Parmi ceux-ci, citons une fois encore la fête d'Halloween de mi-octobre qui a rassemblé toujours autant de monde, dans une ambiance chaleureuse et simple, comme nous les aimons tous.

Beaucoup de personnes (enfants et parents) étaient également présentes pour la cérémonie du 11 novembre, au cours de laquelle les écoliers ont fait l'appel des Morts, lu des lettres de Poilus et chanté *La Marseillaise*.

En juin, les enfants courent au profit d'une association ; l'année dernière, était à l'honneur *Une chrysalide pour deux*, qui soutient les enfants porteurs de handicap ; un joli chèque a été remis à l'association au cours de la traditionnelle et attendue fête de l'école.

Profitons de ce bulletin pour remercier toutes celles et tous ceux qui nous apportent leur aide tout au long de l'année : Sou des écoles, parents, mairie...

Très bonne année 2025 à tous, petits et grands, pleine de projets, petits et grands !



Vincent Durand, Directeur

BIBLIOTHEQUE

2024 La médiathèque est en bonne santé : 141 lecteurs annuels, 120 nouveautés achetées dans l'année, plusieurs emprunts réguliers d'ouvrages à La Passerelle et de nombreuses animations.

L'année précédente s'est terminée avec La Soirée Pyjama de novembre et Merlenchanteuse.



- **Le Concours CréaBouqu'** était ouvert à tous. Les œuvres ont été exposées à la bibliothèque puis à la salle des fêtes lors de l'exposition des artistes Rochetoirinois. Il s'agissait d'intégrer la photo d'un livre dans un paysage. Les écoliers se sont joints à nous pour l'occasion.



À l'école : les CM2 découvrent les livres en compétition pour *Destination Lecture*, tandis que la Grande Section de Maternelle accueille l'autrice Lucile ALBON le 29 mars. Elle explique comment faire un album grâce au dessin et à l'écriture. En novembre les CP font le choix d'une création collective : ils réalisent et illustrent une maison hors du commun avec Peggy Nille. Et bien sûr, la venue des classes pour choisir de nouvelles lectures a régulièrement lieu.



Lucile Albon



Peggy Nille

Les Racontines à la MAM et en Petite Section ont lieu plusieurs fois dans l'année. Les histoires captivent les enfants

Ainsi que les jeunes du Centre de loisirs. Les plus grands ont bénéficié d'un atelier numérique grâce au réseau des médiathèques



« À Livres Ouverts »



Au restaurant « Le Rochetoirin », nous avons échangé sur les thèmes : « Voyager en lisant » en mai et « le dernier coup de cœur » en octobre.

Le 21 septembre, la soirée « **Voyages et papotages** » a été animée par une dizaine d'intervenants. Ils nous ont prouvé qu'il est possible de voyager autrement : en vélos, notamment couchés; en auto-stop, au profit d'une œuvre caritative; en lisant; en échangeant des hébergements; en allant soigner les démunis; en peignant la vie des migrants; en exposant des cartes postales, timbres et broderies de multiples pays. Avant le repas Malgache concocté par Raymonde Bon au profit de l'Association « Main dans la main avec Madagascar », nous avons été initiés à la danse africaine avec Astou.



Marie Dragic est revenue avec un musicien : Franck Mercier, pour **La Soirée Pyjama** du 22 novembre avec « Blanc Manteau ». Petit écureuil, dans sa forêt, découvre un beau matin la neige. Les enfants ravis et émerveillés ont des étincelles dans les yeux. Les flocons de neige tombent vraiment dans la salle.

2025

NOUS AVONS 20 ANS ! et nous allons, avec vous tous, les fêter

La création de cette bibliothèque a débuté en mai. Des volontaires ont récupéré, nettoyé, catalogué, couvert de nombreux ouvrages durant l'été. Il a fallu monter les rayonnages et les remplir. L'ouverture a été effective en décembre 2005. L'accès à la lecture est possible grâce aux 10 bénévoles qui assurent le fonctionnement toute l'année et veillent à garnir les étagères des dernières parutions. Des animations en direction des enfants, des familles ou des adultes uniquement, sont proposées gratuitement plusieurs fois par an. Les élèves de l'école bénéficient aussi d'un accueil spécifique. Nos heures d'ouverture au public sont inchangées : les mercredis et samedis de 10h à 12h, les jeudis de 16h30 à 18h30, ainsi que notre adresse mail : bibliotheque@rochetoirin.fr. Nous allons donc fêter cet anniversaire.

- **Le 18 Janvier : c'est la Nuit de la Lecture** avec MOMO, un conte et concert dessinés pour tout public.

- Nous aimerions **exposer** des photos, dessins, peintures, etc ... du village à toutes les époques, toutes les saisons, toutes circonstances. Nous les récupérerons dès à présent et les montrerons au public en juin lors de notre grande fête ! C'est ouvert à TOUS, lecteurs ou non. Vous pouvez les déposer à la bibliothèque, en mairie ; ainsi que les faire parvenir par mail.



- **Le 22 juin : Spectacles de rue** dans 2 lieux différents du village avec la troupe Sale Gamine et Merlenchanteuse.

- **Le 21 novembre : la Soirée Pyjama** avec Micheline Dupland.

Bien sûr : nos rencontres habituelles sont programmées telles que **l'Accueil Scolaire** à la bibliothèque, **Destination Lecture** avec les élèves de l'école, **les Racontines** avec la petite Section de maternelle, les petits de la MAM et le Centre de Loisirs. « **À Livres Ouverts** » aura pour thème : « L'art dans la littérature » le jeudi 15 mai à 19h15, dans le salon du restaurant « Le Rochetoirin ». C'est ouvert à tous, adhérents ou non ; il n'y a pas d'obligation de présenter un livre.

Les Vals du Dauphiné en quelques chiffres

Notre projet de territoire « *Penser autrement notre territoire* » unanimement voté en 2024 définit 3 piliers d'actions :

- Un territoire facile à vivre pour ses habitants
- Un territoire qui valorise son potentiel et ses richesses
- Un territoire résilient

En 2024, en application de cette « boussole de nos ambitions », **voici en quelques chiffres notre action à vos côtés et grâce à nos agents :**

- Plus de 70 000 baigneurs dans nos centres nautiques Vals d'O
- 324 315 prêts de livres dans nos 3 médiathèques ; une hausse significative de la fréquentation avec 107 263 personnes en 2024 (contre 91 232 en 2023)
- Un agenda culturel riche de soirées, conférences et expositions qui ont su accueillir 882 participants
- 1500 enfants accueillis dans nos 7 centres de loisirs gérés en direct mais aussi le financement de 5 centres de loisirs associatifs
- Plus de 160 enfants accueillis dans nos crèches et le financement de 2 structures associatives
- 29 200 demandes administratives de nos habitants au sein de nos 2 accueils France Services
- Des interventions dans nos écoles : musiques à l'école, défi Class'Énergie, permis vélo et des actions de préventions auprès des collégiens et des lycéens.
- Des aides à la rénovation des logements avec la prime air-bois « toujours de bon poêle » pour 63 foyers soit 43 500€ et avec Loc'Avantages pour faciliter la mise en location de logements

Les VDD, c'est aussi un potentiel et des richesses formidables :

- 500 entreprises créées sur notre territoire cette année
- 1 500 000 euros d'investissement sur nos zones d'activités et des cessions foncières permettant d'accueillir de nouvelles entreprises
- Des engagements au profit de nos agriculteurs avec l'évènement « ruralité en mouvement » et la mise en place de la signalétique des fermes du territoire
- Côté Tourisme : 164 000€ d'investissement sur le PDIPR (plan des randonnées), 3700 touristes accueillis sur notre territoire, des engagements avec nos socioprofessionnels pour promouvoir notre territoire et faciliter la mise en réseau

Nous sommes aussi un territoire au cadre de vie exceptionnel, qui organise sa résilience face aux changements climatiques :

- Un Plan Vélo de 900 000€ par an au bénéfice des infrastructures cyclables dans les communes
- Vélo Vals avec 21 VAE en location (230 élèves ont pu bénéficier de l'animation « savoir rouler en vélo sur le territoire »)
- 49 500€ d'aides dans le cadre du dispositif VDD Rénov pour l'année 2024
- Des projets photovoltaïques sur nos parkings de gare notamment
- Un projet innovant ACTAir en matière de qualité de l'air (10 stations de qualité de l'air sont implantées en différents points du territoire dans le but de proposer des solutions végétales de captations des pollutions)
- La protection de nos 12 espaces naturels sensibles autant que le financement de la lutte contre le frelon asiatique (destructions de près de 200 nids et piégeage de 4 500 insectes)
- Les investissements d'envergure pour la qualité et la préservation de l'eau et des milieux : Puits de Passeron (SCLT) ; Assinissement de la commune de SVC (raccordement à EPUR'VALLON)
- Gestion des déchets et GEMAPI : près de 8,5 M de contribution à nos syndicats pour leur fonctionnement

les Vals du Dauphiné théâtre des prochains Championnats de France de cyclisme



En 2025 et 2026, les routes des Vals du Dauphiné accueilleront les meilleurs cyclistes, professionnels et amateurs, tous animés par un même objectif : décrocher le prestigieux maillot de champion de France !

Dès 2025 : l'Avenir du cyclisme

Du 6 au 10 août 2025, la communauté de communes organisera les épreuves des **Championnats de France « Avenir »**, récompensant les talents de demain dans les catégories « jeunes ».

En 2026 : place aux Elites pour 4 jours de compétition

Du 25 au 28 juin 2026, se tiendra la compétition reine : les **Championnats de France de cyclisme sur route « Elite »**. Une semaine avant le départ du Tour du France, les coureurs français, professionnels et amateurs, femmes et hommes, tenteront de décrocher l'un des 8 titres de champion(ne) de France sur des épreuves en ligne et contre-la-montre.

Un événement de grande ampleur

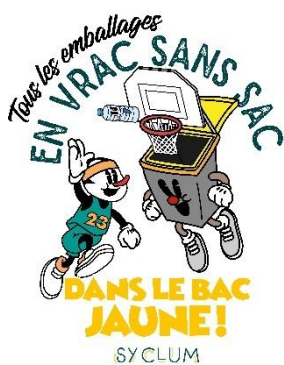
Les championnats de France « Elite » rassembleront près de 600 coureurs et 110 équipes. Plus de 120 journalistes couvriront l'événement qui sera diffusé en direct sur France Télévisions et Eurosport.

Ces deux rendez-vous sportifs de haut niveau sont une opportunité pour promouvoir notre beau territoire. Nous comptons sur l'enthousiasme et la mobilisation de tous pour faire de ces championnats de France de cyclisme des moments inoubliables pour les Vals du Dauphiné.



COLLECTE, ON RESTE SPORT SUR LES CONSIGNES ET ON GARDE DE BONS REFLEXES :

L'arrivée des bacs jaunes a simplifié le geste de tri dans la commune. Aujourd'hui tous les emballages et les papiers se trient à condition de respecter quelques consignes élémentaires pour s'assurer que le recyclage du déchet aille jusqu'au bout de la chaîne.



En vrac sans sac : Pas de sac dans les bacs jaunes, tous les emballages et tous les papiers doivent être déposés en vrac. Dans le cas contraire, votre sac d'emballages prêt à être trié et recyclé pourrait être considéré comme un sac d'ordures ménagères et non pris en charge par le centre de tri : Quel dommage !

Les gros cartons dans le bac jaune, c'est carton rouge : Les cartons volumineux prennent de la place dans le bac de collecte, car ils restent bloqués dans le bac et bloquent le système de compactage du camion, voire casse le bac lui-même. 2 solutions : la déchèterie ou les colonnes spéciales cartons bruns. Retrouvez toutes les colonnes du territoire sur la carte interactive de SYCLUM : <https://trizzy.io/syclum/cartographie> il y en a 148 sur le territoire et ce n'est pas fini, de nouvelles colonnes sont installées chaque mois.



Le verre c'est toujours dans le conteneur : Cela reste un réflexe qui paraît élémentaire puisqu'il ne date pas d'hier ! le tri du verre existe en France depuis les années 70 et pourtant certains emballages en verre se trouvent encore dans les bacs jaunes ou les bacs ordures ménagères. Là encore, SYCLUM a installé des centaines de colonnes à verre sur le territoire et donc forcément une proche de chez vous!



CALENDRIERS DE COLLECTE

Les calendriers de collecte de SYCLUM pour l'année 2025 seront en ligne à partir du 1^{er} janvier 2025. Vous pourrez les télécharger directement depuis le site internet : www.syclum.fr en sélectionnant votre commune. Pour les personnes sans accès en internet, ils seront également disponibles en format papier en quantité limitée dans votre mairie. En cas de jours fériés, ayez bien le réflexe de consulter votre calendrier, certaines collectes sont avancées ou reportées.

ACTUS SYCLUM : UNE NOUVELLE APPLICATION EN TEMPS REEL



NOUVEAU :

Téléchargez l'appli SYCLUM avec Trizzy pour connaître toute l'actualité déchets de votre commune.

LE TRI DES BIODECHETS, OU EN EST-ON ?

Les déchets alimentaires (ou biodéchets) représentent un tiers de notre poubelle non triée (le contenu de votre poubelle grise). Séparer les biodéchets et assurer leur retour au sol grâce au compost permet de réduire le gaspillage de ressources et d'alléger considérablement nos poubelles !

Pourquoi séparer les déchets alimentaires de la poubelle ?

Épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œuf, marc de café, restes alimentaires... lorsque ces déchets de cuisine sont jetés à la poubelle, ils sont mélangés avec les déchets non recyclables, collectés et vont directement à l'usine d'incinération du SITOM NORD ISERE située à Bourgoin-Jallieu.

Or, ces déchets organiques sont composés en majorité d'eau. Si on ne les trie pas, enfermés dans un sac opaque et mélangés au reste des ordures ménagères, ils seront brûlés, cherchez l'erreur ? Trier ses biodéchets c'est assurer leur retour au sol, tout naturellement ! Moins de pollution, moins de gaspillage. C'est un geste simple, et qui en plus est bénéfique à tous niveaux.

Les solutions de SYCLUM faciles à mettre en place pour trier vos biodéchets :

1/Installer un composteur individuel si j'ai de la place dans mon jardin : Vous avez envie de vous lancer dans l'aventure du compostage ? SYCLUM propose des composteurs individuels à prix incitatif ou vous pouvez aussi le fabriquer facilement avec des palettes. Pour connaître les conditions rendez-vous sur www.syclum.fr.

2/Si je n'ai pas de jardin, ou si j'habite en immeuble, alors trois solutions :

- Le lombricompostage pour composter à l'intérieur du foyer
- Le compostage partagé, dans un lotissement, un quartier ou en pied d'immeuble.
- Je trouve un site de compostage collectif près de chez moi

Pour ces trois pratiques, le service Réduction des Déchets de SYCLUM vous accompagne (contact : reduction-dechets@syclum.fr).



Un site de compostage partagé a été créé à proximité de l'aire de jeux.

ASSOCIATIONS

A.C.C.A La Bécasse de ROCHETOIRIN

Suite à l'assemblée générale, le président M. Jacky CHENAVIER et les membres du bureau ont remercié l'ensemble des chasseurs pour la saison 2023/2024, qui s'est déroulée dans la bonne humeur, et le respect des consignes de sécurité.

Pour cette nouvelle saison 2024/2025, le nombre de chasseurs sur la commune reste stable.

Durant l'intersaison, l'accent a été mis cette année sur le renforcement de la sécurité, avec l'installation de nouveaux miradors en différents endroits du territoire chassable. Il y en aura d'avantage les saisons à venir.



D'autre part, nous rappelons que la Fédération des Chasseurs de l'Isère a mis en place l'application « LAND SHARE », ouverte à tout le monde, permettant de géo-localiser en temps réels, les chasses collectives (ou battues) au grand gibier sur l'ensemble du département. Dans la mise en pratique, nous renseignons les différentes zones de chasse de la commune sur une application interne au chasseur. Et nous activons la zone de chasse durant le temps de la battue, ce qui renvoie l'information aux usagers de la nature via l'application LAND SHARE.

Vous trouverez ci-dessous le lien pour télécharger cette application :

<https://www.chasse38.com/partager-la-nature/landshare/>

Nous souhaitons à l'ensemble des chasseurs un belle saison.

Le Bureau



La Foulée Rochetoirinoise : UN CLUB QUI MARCHE !

Une grande activité en cette année 2024 à la Foulée Rochetoirinoise :

- 141 randonnées (mardi, jeudi) ont été proposées à nos 71 adhérents par les 19 encadrants du club. Cela représente 1395 participations d'adhérents aux randos.
- Des séjours raquettes : Au Champsaur (Hautes-Alpes), La Draille Blanche à St Front (Haute-Loire) en janvier, puis en mars à Vassieux (Vercors).
- Le Plateau d'Emparis » dans les Hautes-Alpes, rando montagne sur 2 jours en juin.

Voilà de quoi contenter tout le monde, tout en gardant une forme physique et mentale avec toujours le sens de la convivialité.



Tous les mardis, départ du cimetière des 3 groupes, avec des encadrants, pour des randonnées de proximité : à 13h30, départ du groupe 1 (8-12 km) et groupe 2 (5-8 km) puis à 14h30 le groupe 3 (4-5 km) pour tous se retrouver en fin de randonnée à la salle de réunions pour un moment de partage. Tous les jeudis, en fonction de la météo, c'est journée montagne (Randos l'été ou raquettes l'hiver) avec des dénivelés très variés.

2024 a été pour le club une année importante, c'était en juin, l'occasion de fêter les 20 ans de sa création, le 10 Janvier 2004 avec :

- La journée détente du club, visite des villages de Lavours et Chanaz, croisière sur le lac du Bourget avec passage des écluses.
- Une journée Pique-Nique à La chapelle de Montceau où 3 circuits ont permis de randonner et découvrir les chapelles de la Salette, St Joseph sur Cessieu.



Les deux manifestations organisées par la foulée les 14-15 septembre 2024 (la Soirée Théâtre et la Rando des Tartines édition 2024) ont connu un beau succès, appréciés par tous.

203 kms de sentiers de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné ont été balisés cette année grâce à l'équipe de baliseurs.

Le club c'est aussi des formations de secourisme pour les adhérents, des participations aux événements de la Fédération Française de Randonnée, de la vie du village via l'aide apportée au Comité des fêtes, des moments de convivialité tels que la galette des rois ou les crêpes.

La Foulée Rochetoirinoise n'est pas simplement un club de randos du mardi et jeudi !

Prochaines manifestations, retenez ces dates :

- **Soirée Théâtre le samedi 29 mars 2025** – Le Boulevard Berjallien présentera la pièce « Un Air de Famille » d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri

- **Rando des Tartines le dimanche 14 septembre 2025.**

Pour nous rejoindre, contact par mail : fouleerochetoirinoise@gmail.com ou le mardi de 17h30 à 18h30 à la salle de réunion de la salle des fêtes.

Président : Michel GARCIN (07 61 26 64 31) - Vice-Président : Pascal VERBRUGGEN (06 26 49 46 24)



Les conscrits

Présidente : Clara FERNANDES

Nous sommes une association de jeunes, nous avons entre 17 ans et 20 ans.

Notre but est d'effectuer des événements pour récolter des fonds pour qu'à la fin d'année on puisse effectuer des activités, sorties...

Nos prochains événements commencent début février !

On vous attend nombreux pour venir nous soutenir !!



F.A.R.E

Association d'environ 170 adhérents dans 15 activités différentes.

Exemples : pétanque 2 fois par semaine animée par Marcel et la marche le dimanche matin suivant météo par Nicolas et gym douce le mardi matin par Magali. Pour tout renseignement s'adresser au 0628506438.



Club de l'Amitié

Le Club de l'amitié aimerait avoir plus de personnes pour venir se distraire avec nous. Passez nous voir, le jeudi après-midi pour jouer avec nous au tarot, à la coinche, Triomino, chevaux et dames.

Un goûter vers 16 heures avec des petits biscuits, du cidre, et des gâteaux.

Amicalement, La présidente,
Christiane Jarret





Le Sou des Écoles de Rochetoirin : une association au service des enfants et des familles

L'association de parents d'élèves du Sou des Écoles de Rochetoirin joue un rôle essentiel dans la vie scolaire et sociale de notre village. Animée par des parents bénévoles, elle a pour mission de créer un lien fort entre les familles, les instituteurs et l'école, tout en contribuant activement au bien-être et à l'épanouissement des enfants.

Une collaboration enrichissante avec l'école

Le Sou des Écoles travaille en étroite collaboration avec les enseignants afin de soutenir les projets pédagogiques tels que la mythique soirée de Halloween. Grâce aux fonds récoltés, l'association finance l'achat de matériel éducatif et ludique et permet aux élèves de bénéficier d'activités enrichissantes, telles que des sorties scolaires ou des voyages éducatifs.



Des actions pour rassembler et soutenir

L'association propose tout au long de l'année des événements fédérateurs : soirées à thème, ventes de produits. Cette année : luminions, huîtres, escargots, cadeaux pour la fête des mères..., ou encore tombolas et marchés de Noël. Ces moments conviviaux permettent de récolter des fonds tout en renforçant le lien social au sein du village. Venez nombreux participer à ces événements festifs !

Un accueil chaleureux pour tous les parents

Le Sou des Écoles se veut un espace d'accueil et d'intégration pour tous les parents d'élèves. Chaque famille est invitée à participer et à apporter ses idées et son énergie pour enrichir les projets en faveur des enfants. Ensemble, nous construisons une communauté dynamique et solidaire, tournée vers l'épanouissement des plus jeunes.

Rejoindre le Sou des Écoles, c'est contribuer activement à l'éducation et au développement des enfants tout en partageant des moments chaleureux avec d'autres familles du village. Ensemble, faisons de Rochetoirin un lieu où grandir est une aventure joyeuse et enrichissante !

G'Nilles Club

Le club, fondé en 1986, par Alain Eyraud, est ouvert à tous.

Voici les dates des manifestations du G'nilles club.

Dimanche 26 janvier 2025 – Matinée Diots

Samedi 15 février 2025 – Soirée des Ninières, avec cette année un groupe de 20 musiciens pour animer la soirée

Samedi 12 avril 2025 - Finale du tournoi de coinche à domicile à la salle des fêtes avec les célèbres « Lasagnes »

Dimanche 18 mai 2025 – Voyage annuel avec une destination surprise.

Samedi 08 novembre 2025 – Soirée Aligot, avec remise ce soir-là d'un don pour une association de recherche contre la maladie

Décembre 2024 à avril 2025 – Concours de coinche à domicile



Les p'tits bouts d'tissus

Voilà 15 ans déjà que patcheuses, brodeuses et couturières se retrouvent dans la joie et la bonne humeur.

En 2009, un petit groupe d'amies passionnées de patchwork et de broderie décide de créer une Association : « Les p'tits bouts d'tissus ».

Aujourd'hui, nous sommes une vingtaine d'adhérentes réparties en trois groupes (matin, après-midi et soir) qui nous retrouvons le mardi dans la salle des Associations à Rochetoirin.

Nous fonctionnons sur un échange de savoir-faire et d'entraide. Avec le temps, le tricot et le crochet se sont invités.

Nous brodons et patchons pour notre plaisir et pour partager des moments de convivialité, mais aussi pour confectionner des ouvrages vendus lors d'expositions au profit d'une œuvre caritative.

Pour l'année 2024/2025, ce sera pour l'A.F.I.P.H. (Association Familiale de l'Isère pour Personnes Handicapées)

Nous aimons les sorties « culturelles » ; nous avons visité le Musée de La Galoche à Val de Virieu et le Château de Virieu, puis nous avons partagé un délicieux repas à La Guinguette.

Nous nous retrouvons avec joie, au printemps, lors d'un week-end broderie aux Egauds à Lans en Vercors.

Nous terminons, dans la bonne humeur, la saison, par un pique-nique partagé chez l'une d'entre nous.

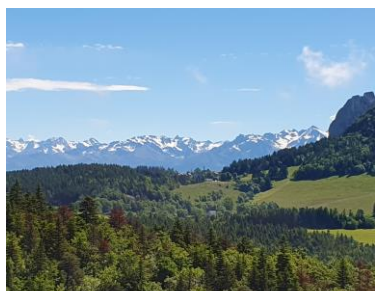
L'amitié, le partage, la tolérance sont le moteur de notre groupe.

Les P'tits Bouts d'Tissus remercient la municipalité de Rochetoirin et particulièrement Madame Frachon, Maire de Rochetoirin qui nous prête la salle.

En échange, nous aidons le Comité des fêtes aux différentes manifestations du village et au forum des associations.

Cependant nous constatons qu'au fil des années notre effectif a baissé de 50 %. Alors, Osez franchir la porte de notre association. Pas besoin d'un savoir-faire, il suffit d'avoir envie de s'initier à l'art du fil. Vous serez accueillis (es) avec joie.

Aux Egauds, Lans en Vercors



Comité des fêtes

L'année 2024 se termine par une note positive malgré la météo.

En effet, nous avons organisé le TELETHON le samedi 7 décembre et la pluie est venue perturber la retraite aux flambeaux, où seulement 17

courageux ont suivi les bénévoles de la Foulée Rochetoirinoise. Dans la salle, nous avons régalé les participants avec de l'andouillette pain, frites, hot-dogs et crêpes, tout cela dans la bonne humeur après avoir écouté un chant des enfants de l'école.



Auparavant, nous avons débuté nos activités en avril par la soirée concert, où trois groupes ont enchanté les personnes présentes, qui ont savouré notre rougail saucisse.



En juin, la fête de la musique s'est déroulée dans la salle car la météo n'était pas de la partie.

Des groupes de rock et chansons françaises nous ont ravis toute la soirée.

Et enfin, notre 14 JUILLET !!

Le beau temps était là cette fois, et le monde aussi ! Grand succès pour cette soirée Guingette, où nos burgers maison et autres restos rapides, ont été très appréciés.

Le groupe L'Accorde Bretelle a animé la soirée suivie d'un magnifique feu d'artifice.



Toutes ces fêtes se sont bien passées, grâce à tous les bénévoles, les associations qui sont toujours là ; sans eux, il n'y aurait pas de festivités ! MERCI à toutes et tous !!!!

Le bureau du comité est composé de :

Françoise SUZAN présidente et Isabelle VANDEWALLE, co-présidente
Mélissa DUCARROZ trésorière et Thérèse MANUZZI co-trésorière

Annick GUTTIN VESIN secrétaire et Sandra FERNANDES co-secrétaire,
Elles vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.

Nous louons de la vaisselle, bancs et tables ! Réservations en mairie ou au 06 84 80 98 47

Le bénévolat fait vivre les associations et les associations animent les communes

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre !



La Bonne Excuse

L'association « La bonne Excuse » comporte une vingtaine d'adhérents qui se rencontrent les premiers lundis et les troisièmes vendredis de chaque mois pour jouer amicalement au jeu de Tarot. Ces soirées sont un lieu de rencontre, de sport cérébral et de convivialité.

Les tables de jeu de quatre joueurs sont constituées par tirage au sort à chaque séance.

L'adhésion est ouverte à tous quel que soit le niveau de jeu et n'y a pas de mise d'argent, mais les points sont comptés scrupuleusement et les gagnants sont félicités !

C'est en septembre de chaque année que les plannings des soirées de jeu sont établis pour les 12 mois suivants.

L'assemblée Générale se tient régulièrement en juillet de chaque année, suivie d'un repas convivial qui clôture la saison.



Un tournoi amical ouvert à tous les joueurs de la région est organisé chaque année (un après-midi de novembre) et des lots viennent récompenser les gagnants. Un repas est proposé en début de soirée pour bien terminer la journée.

Le prochain tournoi de tarot aura lieu le samedi 29 novembre 2025 à 13h30

Pour nous contacter : Mail : laboexc38110@gmail.com

Téléphone : 06 34 65 27 21

Comité local de la Fnaca

La Fnaca de Rochetoirin a été créée en décembre 1968. A cette époque, elle comptait 22 adhérents mais aujourd'hui, il en reste 12. Ils participent aux commémorations du 19 mars des anciens d'Algérie, au 8 mai et au 11 novembre, accompagnés par Mme le Maire et le Conseil municipal de Rochetoirin. Nous n'organisons plus de fêtes.



Olympic Rochetoirinois

Créé le 02 février 1977, l'Olympic Rochetoirinois souffle en cette année 2024 sa 47^e bougie et continue de participer à l'animation du village. Les matchs des vétérans (à partir de 35 ans) ont lieu le vendredi soir, où l'équipe, forte d'une vingtaine de joueurs, participe à un championnat de foot loisir dans une poule régionale. Pour agrémenter le quotidien, les dynamiques responsables de cette équipe organisent chaque année un déplacement où se mêle tourisme et matchs amicaux, et en 2025 c'est en Tunisie que les couleurs de l'OR seront brillamment exportées.

Depuis trois ans l'école de foot, pour les plus petits, a été relancée sous la houlette de Julien Mognol, président du club depuis septembre 2023, Loïc Chacon et Ludovic Lefèvre. Ainsi, les footballeurs en herbe du village participent activement aux différents plateaux départementaux organisés par le district de l'Isère, et aux entraînements qui se déroulent une fois par semaine sur le stade de la commune.

Depuis cette saison 2024/2025, une équipe sénior porte à nouveau les couleurs de l'OR ! Inscrite en championnat du district de l'Isère, elle joue chaque dimanche après-midi, sous la direction de Yannick Ghérizier et Frédéric Labrosse. Les entraînements ont lieu les mardi et vendredi soir.

Nos photos : Les séniors, l'école de foot.

Pour participer aux activités du club, vous pouvez contacter Stéphane Brochot au 06 83 15 15 63.





1975

Naissance de l'**amicale du don de sang à La Tour du Pin et ses environs**, elle est présente lors de chaque collecte de sang afin d'aider l'EFS pour la promotion et l'organisation matérielle des collectes dans chaque commune.

2024

1072 poches de sang ont pu sauver 3216 malades. L'amicale a accueilli tous les donateurs en leur offrant, lors de la collation, terrine, tartes aux pommes, aux pralines... **A Rochetoirin, 218 poches ont été prélevées**, nous remercions chaque donneur pour son geste. **Les prochaines collectes à Rochetoirin** seront les 26 mars et 30 octobre 2025. Nous comptons sur vous.

Afin de nous autofinancer, nous avons organisé cette année notre loto (Le prochain aura lieu le 5 janvier), une représentation théâtrale, une vente de brioches lors de la Journée Mondiale du Don de Sang, et le marché de Noël de La Tour du Pin.

2025 50^{ème} Anniversaire de l'amicale

L'amicale change de nom ! Et de logo. Notre volonté est de toujours promouvoir le don de sang et de plasma. Le plasma est la partie liquide du sang, riche en protéines (comme les anticorps) dont certaines indispensables pour les patients. Un don de plasma dure environ 1h30 et est uniquement possible en maison du don. Nous défendons aussi le modèle français du Don de Sang : volontariat, bénévolat, anonymat et gratuité.

Nous comptons sur vous lors de nos collectes pour venir donner votre sang et pourquoi pas nous rejoindre au sein de l'association. N'hésitez à nous contacter.

Mail AMICALE DON DE SANG DES VALLONS : dondusangltdp@gmail.com

Facebook AmicaledesDonneurde Sang

COLLECTE DE SANG 2025

DATE	LIEU	HORAIRES
4 mars	La Tour Du Pin	16h00 – 19h30
26 mars	Rochetoirin	16h00 – 19h30
21 mai	Sainte Blandine	16h00 – 19h30
28 mai	La Chapelle De La Tour	16h00 – 19h30
10 juin	La Tour Du Pin Stade Rugby	16h00 – 19h30
21 juillet	Saint Jean De Soudain	16h00 – 19h30
4 août	Saint Clair De La Tour	16h00 – 19h30
7 octobre	La Tour Du Pin	16h00 – 19h30
30 octobre	Rochetoirin	16h00 – 19h30
24 novembre	Saint Clair De La Tour	16h00 – 19h30
9 décembre	La Tour Du Pin	16h00 – 19h30
23 décembre	La Chapelle de La Tour	16h00 – 19h30



Manifestation organisée par l'amicale

Loto le 5 janvier 2025 à 14h salle Equinoxe

Soirée théâtre 18 avril 2025 à 20h

Assemblée générale 26 septembre à 20h



A la rencontre des libellules

Plus de 6 000 espèces de libellules (appelées également odonates) ont été décrites dans le monde et on en découvre encore chaque année de nouvelles (la plupart vivent sous les tropiques), l'Europe en abrite environ 130 espèces. En France, une centaine d'espèces ont été observées et plus de 90 s'y reproduisent de manière avérée. Cette liste évolue au fil du temps avec les apparitions d'espèces méridionales et la disparition d'espèces rares ou menacées en raison de la dégradation des zones humides et du changement climatique. Avec 65 espèces de libellules inventoriées (près des trois quarts des espèces recensées en France), le district naturel de l'Isle Crémieu fait partie des sites odonatologiques majeurs d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Si les libellules sont surtout connues à l'état adulte pour leurs prouesses aériennes, elles passent la plupart de leur vie sous l'eau ! En fonction de leurs exigences écologiques, les espèces vont se reproduire dans différents milieux aquatiques. Lors de la ponte, les différentes espèces utilisent des stratégies variées pour déposer leurs œufs :

- Ponte en vol à la surface de l'eau ou en hauteur
- Dépôt sur des plantes *sous l'eau* ou à fleur d'eau.
- Insertion des œufs dans la tige de plantes aquatiques *au-dessus de l'eau*
- Insertion ou dépôt des œufs sur la végétation autour des mares, comme les saules

Les larves sont entièrement aquatiques et respirent par des branchies situées à l'extrémité de l'abdomen. Comme les adultes, les larves sont carnivores et se nourrissent de petits animaux qu'elles capturent grâce à leur mâchoire inférieure transformée en deux pinces mobiles appelées "masque". Elles se transforment progressivement en adultes par mues successives. Selon les espèces et les conditions de vie, la durée de la phase larvaire s'étale de quelques mois à plus de 4 années ! Après avoir quitté l'eau, la métamorphose du dernier stade larvaire donne naissance à l'adulte. On peut retrouver l'enveloppe vide (exuvie) de la larve sur la végétation des rives. La libellule est alors encore peu colorée, l'abdomen et les ailes doivent encore se gonfler. C'est seulement après quelques heures que la libellule peut s'envoler. Suite à l'émergence, les odonates s'éloignent des points d'eau pour quelques jours ou quelques semaines de maturation. Durant cette période, ils acquièrent petit à petit leurs couleurs et leurs organes reproducteurs deviennent fonctionnels. Les mâles, souvent territoriaux, patrouillent le long de l'eau et agrippent toute femelle qui s'en approche au moyen de leurs appendices anaux. Se forme alors un tandem et puis une roue d'accouplement ou cœur copulatoire.

L'association nature Nord-Isère Lo Parvi met à disposition sur internet un atlas de répartition de toutes les espèces qu'elle a inventoriées sur son territoire d'action, pour en savoir plus rendez-vous sur <https://atlas.loparvi.fr/>

Pour tout renseignement et participer à des sorties de découverte de la nature : <https://loparvi.fr>

Tel : 04/74/92/48/62
Agrions nains.

Auteur : Guillaume Delcourt

Anax porte-selle.

Auteur : Éric Detrez

Cordulie bronzée.

Auteur : Raphaël Quesada



Larve de libellule.

Auteur : Laurent Berger





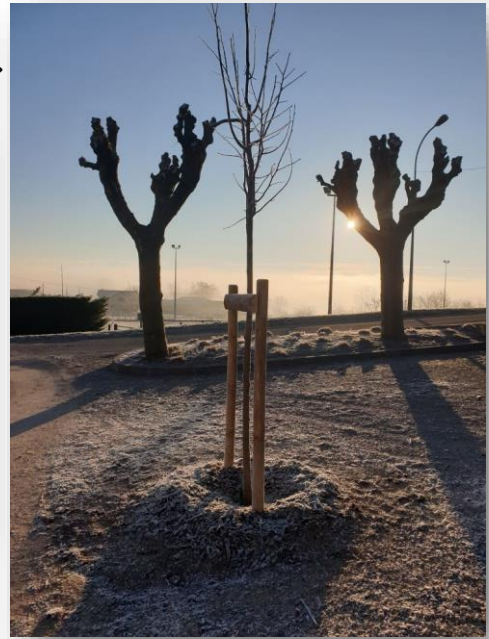
R
O
C
H
T
O
R
I
N

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2024

EN VRAC ET EN IMAGES

Remplacement de 2 platanes « malades »



On trouve de tout sur les routes de notre beau village : canapé, tondeuse...sans parler des emballages de restauration rapide



Que dire du dépôt de fleurs fanées du cimetière, rempli de taille de haies...



A printemps, une surprise vous attend !



Avez-vous déambulé dans le labyrinthe créé à côté des vestiaires ?

BUDGET 2022-2023

Compte de gestion 2022	Investissement	Fonctionnement	Total
<i>Report</i>	- 34 239,07	1 190 899,43	1 156 660,36
<i>Affecté investissement</i>		34 500,00	34 500,00
<i>Résultat 2022</i>	-309 109,73	230 212,43	-78 897,30
<i>Clôture 2022</i>	-343 348,80	1 386 611,86	1 043 263,06

Compte administratif 2022	Investissement	Fonctionnement
<i>Dépenses</i>	497 886,59	676 368,85
<i>Recettes</i>	188 776,86	906 581,28
<i>Résultat</i>	-309 109,73	230 212,43

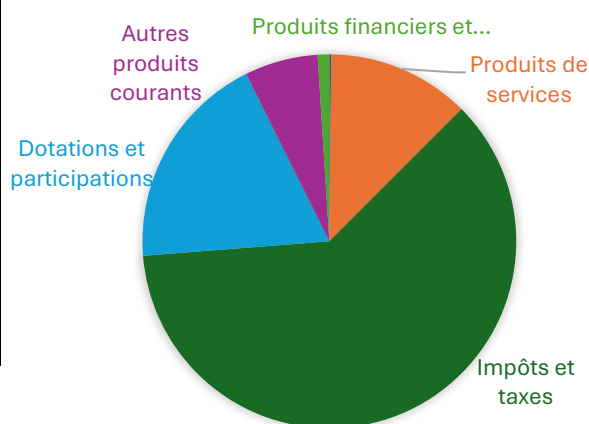
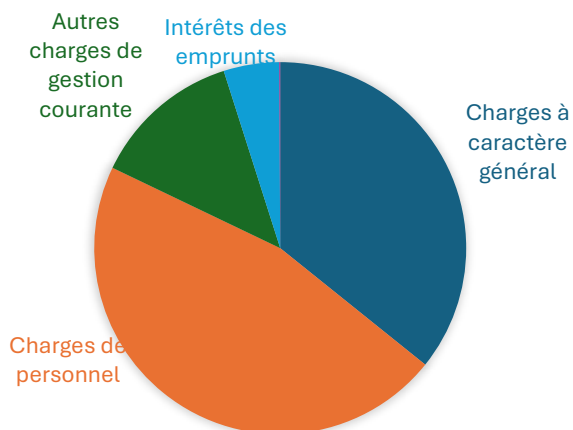
Budget primitif 2023	Investissement	Fonctionnement
<i>Dépenses</i>	1 718 800,00	1 874 400,00
<i>Recettes</i>	1 718 800,00	1 874 400,00

Taux taxes communales	2021*	2022	2023
<i>Habitations</i>	7,18		
<i>Foncier bâti</i>	15,58	15,58 (taux communal) +15,90 (taux départemental)	15,58 (taux communal) +15,90 (taux départemental)
<i>Foncier non bâti</i>	45,14	45,14	45,14

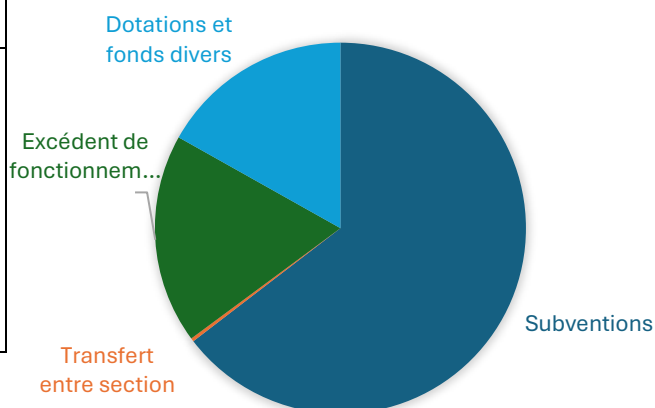
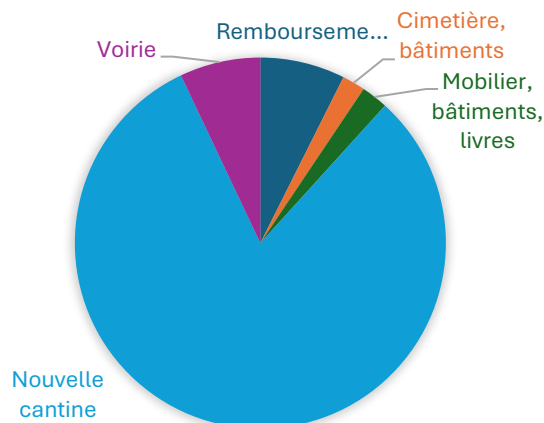
*la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a pour conséquence l'affectation aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Compte administratif 2022

FONCTIONNEMENT	€	%
Dépenses	676 368.85	100.00
Charges à caractère général	241 931.68	35.77
Charges de personnel	313 437.26	46.34
Autres charges de gestion courante	87 772.00	12.98
Intérêts des emprunts	32 671.91	4.83
Transfert entre section	556.00	0.08
Recettes	906 581.28	100.00
Atténuation des charges	1 405.35	0.16
Produits de services	111 868.12	12.34
Impôts et taxes	555 433.39	61.27
Dotations et participations	171 177.95	18.88
Autres produits courants	57 567.17	6.35
Produits financiers et exceptionnels	9 129.30	1.01



INVESTISSEMENT	En €	En %
Dépenses	497 886.59	100.00
Remboursement d'emprunts	36 806.62	7.39
Cimetière, bâtiments et AC	9998.70	2.01
Mobilier, bâtiments, livres	11 575.33	2.32
Nouvelle cantine	404 454.18	81.23
Voirie	35 051.76	7.04
Recettes	188 776.86	100.00
Subventions	121 897.10	64.57
Transfert entre section	556.00	0.29
Excédent de fonctionnement	34 500.00	28.30
Dotations et fonds divers	31 823.76	16.86



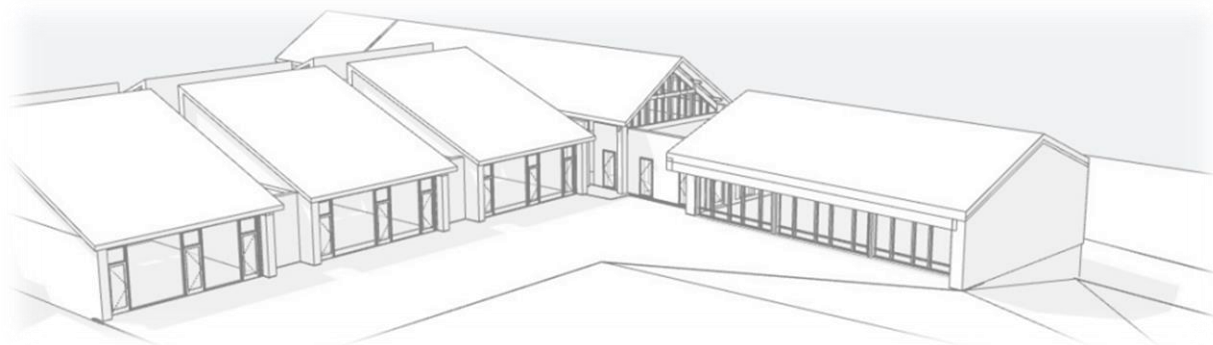
UNE NOUVELLE CANTINE...

Précédées d'une concertation fructueuse entre le conseil municipal, les agents communaux, l'équipe pédagogique, l'inspection académique, les parents d'élèves..., le permis de construire a été déposé le 17 septembre 2021, et ce ne sont pas moins de 50 réunions de chantier qui furent nécessaires entre le démarrage des travaux (le 14 mars 2022) et la réception du chantier (le 7 juin 2023) pour mener à bien ce nouveau bâtiment qui a ouvert ses portes à la rentrée scolaire de septembre 2023.

La satisfaction des enfants faisait plaisir à voir : locaux spacieux et peu sonores, nouveau mode de fonctionnement avec un self pour les élémentaires « comme au collège » ont-ils remarqué, une cuisine variée respectant les produits bio, la saisonnalité et les circuits courts, des animations ... Les quelques dysfonctionnements du début ont été rapidement corrigés.

Le financement de l'opération a été le suivant :

- Montant total des travaux	884.232,85 € TTC
- Subventions	580.346.00 €
Etat (DETR)	138.437.00 €
Conseil Départemental	281.457.00 €
Conseil Régional	140.000.00 €
Vals du Dauphiné	20.452.00 €
- F.C.T. V.A.	121.273.41€
- Autofinancement	182.613.44 €



Les entreprises adjudicataires ont été :

- Lot 1	VRD	RCBA Verger
- Lot 2	Maçonnerie	RCBA Verger
- Lot 3	Ossature bois – charpente	SARL Hugonnard Philippe
- Lot 4	Etanchéité	SARL Etanchité Dauphinoise.
- Lot 5	Menuiseries extérieures	SARL Menuiserie Proponet
- Lot 6	Menuiseries intérieures	Menuiserie Bonnaz SARL
- Lot 7	Plâtrerie – Plafonds – cloisons	SARL Durand JP et Fils
- Lot 8	Carrelages et faïences	SIAUX
- Lot 9	Peintures	DIC SAS
- Lot 10	Plomberie – chauffage – ventilation	SARL Jean Veyret
- Lot 11	Electricité – courants faibles	ATME Deschamps

Discours de Madame le Maire

« C'est avec un immense plaisir que je vous accueille dans cette nouvelle cantine de Rochetoirin accompagnée du conseil municipal et du conseil municipal des enfants et c'est un très grand honneur pour notre petite commune de réunir en ce même lieu autant de personnalités.

Nous sommes un petit village de 1139 habitants.

La cantine, d'autres diront le restaurant scolaire, mais pour nous tous et surtout pour les enfants, c'est « la cantine », la cantine donc a été créé en septembre 1989 quand la maternelle a été ouverte, à la salle des fêtes avec déjà Françoise Suzan qui assurait le service et Andrée Zorzi qui assurait la confection des repas. Il y avait 7 rationnaires les premiers jours, surtout des grands.

Puis le nombre de rationnaires a augmenté pour atteindre une petite centaine et il a fallu, dans un premier temps, faire des travaux afin que les enfants soient indépendants et que la proximité du bar de la salle des fêtes ne laisse des relents d'alcool le lundi matin.... Mais c'était une autre époque.

Si le nombre de rationnaires augmentait, il en était de même pour les élèves et la question de l'école se posait.

Après qu'une nouvelle école maternelle ait vu le jour, le projet de l'école primaire se peaufinait et incluait une cantine en son sein. La difficulté – elle existait déjà – était le financement. Seule l'école pu être réalisée, c'était un gros projet ... mais pour la cantine, il fallait encore attendre et les enfants ont continué à traverser la route pour se rendre de l'école à la salle des fêtes, par tous les temps, et grâce aux aménagements, en toute sécurité.

A l'époque, Roger Mion, architecte avait été choisi pour mener le projet et il avait pris sous son aile une jeune architecte, Nathalie Gallien

Travaillé en collaboration et en concertation avec l'équipe enseignante, le personnel de cantine, le conseil d'école ...le projet se peaufine ;

Les maitres mots partagés par tous : espace (on venait de vivre les contraintes de la COVID et les règles de distanciation), luminosité, acoustique, lien entre l'école et le réfectoire pour offrir de bonnes conditions du temps périscolaire pour les enfants, et conditions de travail optimisées pour le personnel. Plus de confection de repas sur place, les normes sont trop contraignantes, mais un self- service pour les grands, avec gestion des déchets afin de leur permettre de se responsabiliser et de se préparer à leur vie de collégien.

Pour des raisons de dénivelé du terrain, une partie du préau doit être utilisée pour la cantine mais les mètres carrés perdus sont rendus grâce à l'agrandissement de la partie ouest.

Nathalie Gallien, notre architecte, qui a succédé à son maitre avec autant de talent, a su comprendre nos attentes et son projet fut enfin validé.

Mais l'histoire commençait. Il restait la course aux subventions, les appels d'offres et le suivi de chantier.

Concernant les appels d'offres, une dizaine d'entreprises fut retenue, dont plusieurs entreprises locales et nous en sommes très heureux. Faire travailler l'économie locale est important. Il y eut même des chefs d'entreprises qui usèrent leurs fonds de culottes sur les bancs de cette école quelques années auparavant et un parent d'élève ... alors vous comprendrez que les travaux ne

pouvaient qu'être réalisés avec une attention toute particulière. Merci à vous tous qui avez mis tant de cœur à l'ouvrage afin de permettre l'ouverture de ce bâtiment à la rentrée scolaire malgré les retards de livraison des matériaux, et je pense notamment aux délais de réception des tuiles qui nous ont empêchés de dormir quelques nuits.

Le montant des travaux, TTC s'est élevé à 884.232,85 € tous corps de métier confondus, malgré quelques hausses de prix liées à la conjoncture et les révisions de prix prévues au marché.

Concernant les subventions, il a fallu un peu mouiller la chemise, mais vous, mesdames et messieurs les financeurs, vous avez répondu présents : l'Etat, le Département, la Région et un fonds de concours de la Communauté de communes ont permis d'obtenir 580 340 € de subventions, soit 78.5 % sur le HT.

Vos soutiens sont pour nos petites communes des aides précieuses sans lesquelles nous ne pourrions pas réaliser de si beaux projets, beaux esthétiquement certes, mais agréables pour l'ensemble de nos citoyens.

Concernant le suivi de chantier, je voudrais remercier Nathalie Gallien mais surtout rendre un vibrant hommage à mon premier adjoint, Joel Rondet qui a assuré toutes les réunions hebdomadaires et une présence quasi quotidienne.

Sans toi la cantine ne serait pas ce que nous voyons aujourd'hui. Car en plus de ce travail, tu m'as épaulé tout au long du dossier, depuis les premières réflexions jusqu'à ce ruban que nous venons de couper. Un super grand merci pour tout cela.



Voici rapidement présenté ce lieu fréquenté quotidiennement par une centaine d'élèves encadrés par 6 agents municipaux dont 2 ATSEM et mis à disposition du centre de loisirs intercommunal les mercredis et une partie des vacances scolaires.

Merci à vous, collègues du conseil municipal, les agents municipaux, sans oublier Karine notre DGS qui a mené de main de maître ce dossier dans une période compliquée, un merci particulier à Thérèse qui a retardé son départ à la retraite pour mettre ce nouveau bâtiment sur les rails.

Merci à vous les entreprises qui avez exécuté de belle façon et dans les temps ce bel espace

Merci à vous Nathalie Gallien pour votre professionnalisme et votre présence à nos côtés

Merci à vous les financeurs pour votre aide

Merci à toi Joel pour ton investissement dans ce bâtiment qui est un peu « ton bébé » et auquel tu tiens tant »

Et c'est sur les paroles de « Je préfère manger à la cantine » chantées par les enfants de l'école emmenés de main de maître par le directeur, Vincent Durand, que se termina, avec le verre de l'amitié, cette matinée.





REMISE DES CALCOULETTES



Mardi 4 juillet, 13 élèves de CM2 ont reçu une calcoulette offerte par la commune pour marquer leur entrée au collège. Devant l'assemblée composée des enseignants, de parents et d'élus, les récipiendaires ont été félicités pour leur travail à l'école communale qui est concrétisé par leur accès à la 6^e. Cette cérémonie annuelle est aussi l'occasion de leur rappeler de ne pas oublier les valeurs qui leur ont été transmises par leurs enseignants à Rochetoirin pour continuer à les faire vivre au collège et dans leur vie future : le goût de l'effort, l'ambition et la bienveillance.

Article réalisé par Anne DELEZENNE adjointe

ROCHETOIRIN'ART

BIENNALE 2024



Samedi 23 mars
Dimanche 24 mars
2024

La prochaine exposition du collectif Rochetoirin'Art aura lieu le week-end du samedi 23 et dimanche 24 mars. Au programme : sculptures, aquarelles, peinture à l'huile, peinture au couteau.... Gouaches, photos, dessins. Si vous êtes intéressés pour participer, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie auprès d'Anne DELEZENNE, adjointe aux affaires culturelles.



Bon et bien... tous à vos crayons et pinceaux et surtout n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous êtes artiste à Rochetoirin !!

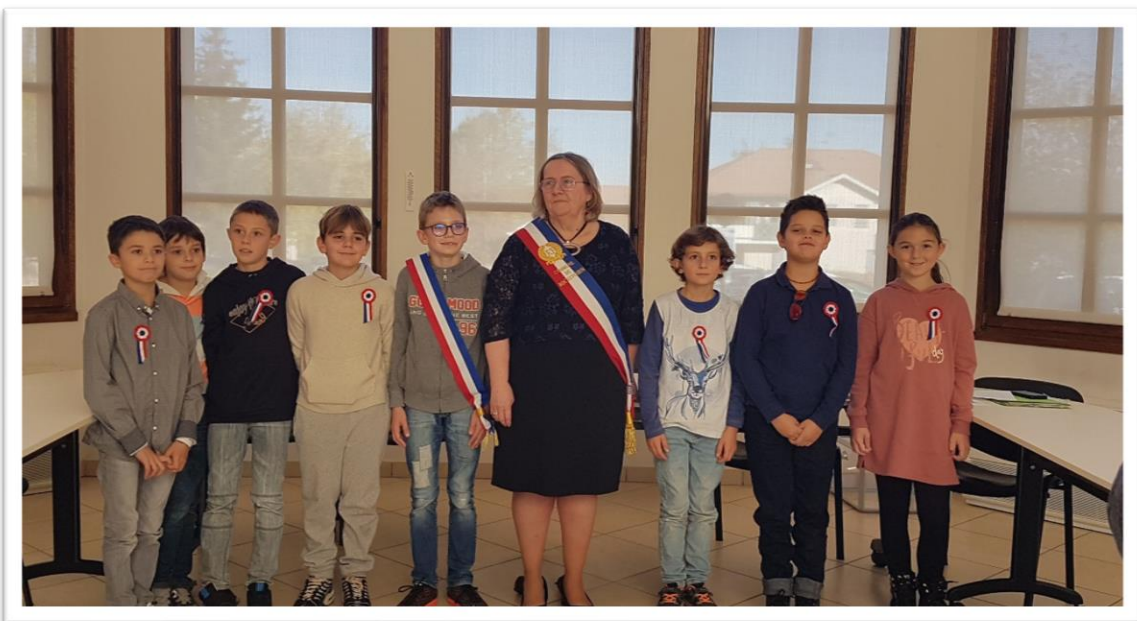
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Elections des nouveaux conseillers



De gauche à droite : Inès Villemey, Léa Rouvera, Antoine Duboeuf Guyard, Soni Llorca, Théo Vacher, Eliott Kuntzer, Evan Vincent, Nathanaël Ducarroz, Nathan Corréard, Mattéï Griesbach

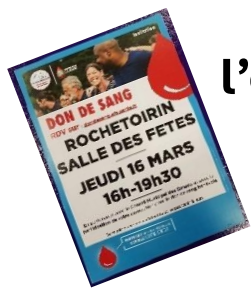
Election du maire enfant : Antoine Duboeuf Guyard



De gauche à droite : Soni Llorca, Evan Vincent, Griesbach Matteï, Vacher Théo, Antoine Duboeuf Guyard, Marie-Christine Frachon, Nathanaël Ducarroz, Mathis Thelamon, Léa Rouvera

Challenge Don du Sang :

l'objectif des jeunes élus a été atteint !



L'Amicale des Donneurs de Sang a rencontré le conseil municipal des enfants à plusieurs reprises pour les sensibiliser à l'importance du don de sang. Très engagés pour cette cause, les enfants se sont fixé un objectif : dépasser les **125 donneurs** lors de la collecte de sang du 16 mars 2023 à Rochetoirin.



Mardi 14 mars 2023, avec l'Association des Donneurs de Sang, les enfants ont monté un stand d'information et distribué des tracts à la sortie de l'école.

La collecte de sang du jeudi 16 mars a été une réussite : 134 donneurs se sont présentés et 11 donneurs ont été enregistrés. Les enfants du conseil municipal ont remporté le challenge qu'ils s'étaient fixé. Par leurs actions : intervention à l'école, distribution de tracts, recherches de donneurs, les jeunes ont activement contribué au succès de la collecte.



A l'issue de celle-ci les conseillers, très fiers du résultat, ont échangé avec le personnel médical de l'Etablissement Français du Sang sur le circuit des poches prélevées.

Soirée « mémoires du village » - mercredi 28 juin 2023

Au cours de l'année 2020 plusieurs anciens de la commune avaient eu la gentillesse de répondre à notre appel pour le projet « Vas-y Raconte ! » initié par le Conseil Municipal des Enfants. Avec eux, nous avons pu collecter un nombre important de témoignages afférents à l'histoire de notre beau village de Rochetoirin.

Les dernières années marquées par le COVID ne nous avait pas permis de les remercier.

Cette année, le Conseil Municipal des Enfants a souhaité organiser une rencontre et partager avec eux un temps d'écoute des bandes sonores réalisées pendant le projet, visionner quelques images d'autrefois et partager ensuite, un apéritif dînatoire offert par les jeunes élus.



Dans la fraîcheur estivale de fin de soirée, les parents des jeunes élus, des conseillers enfants de 2019-2020, des anciens du village partagent une collation offerte par les enfants du CME.



Articles rédigés par Anne DELEZENNE, adjointe

VOIRIE

4 zones de travaux importants ont été réalisés cette année, nous avons bénéficié pour ceux-ci de subventions départementales

- Chemin rural de Montceau/ Route de Saint Pierre : l'an passé le côté route de Saint Pierre a été refait en partie, cette année c'est le côté route de Montceau qui a été retouché.
- Route de Saint Pierre : Nous avons raboté et refait le revêtement de la chaussée sur 2 zones déformées par des racines d'arbres
- Route de Romanèche : réfection d'une partie de la chaussée avant le sens interdit, cette partie a été dégradée par les très fortes pluies. D'autres travaux seront prévus en 2024 sur cette portion pour rediriger l'eau
- Impasse de la Ravette : aménagement du chemin à l'arrière de la nouvelle cantine en enrobé avec une zone de retournement. Cette impasse permet la livraison de la cantine et l'accès aux secours. Des arceaux de protection ont été posés devant l'unité extérieure de la PAC



Le PATA (enrobé à chaud) été effectué par la société Eiffage comme chaque année sur l'ensemble de notre commune.

De nombreux nids de poule ont été bouchés par nos 2 techniciens.

Merci à nos 2 déneigeurs Pascal BOURGEY et Benjamin DURAND qui veillent à l'état de nos routes quand il neige ou gèle.

Des curages de fossé ont été faits à des endroits sensibles.

De plus en plus nous sommes sujets à de fortes pluies, celles-ci après la sécheresse ont dégradé beaucoup de nos chemins. Des travaux en 2024 seront étudiés et prévus afin de mieux canaliser l'eau lors de grosses pluies.

Nous voulons finir sur les 2 prochaines années l'engazonnement complet du cimetière.

Les revêtements de sol de nos jeux seront mis en conformité et un jeu remplacé dès que le temps le permettra car le terrain est gorgé d'eau.

Le fauchage raisonné et l'élagage de nos routes ont été réalisés par la société GONIN en 2 passages.

Alain DAVID, adjoint à la voirie

URBANISME

AU NIVEAU DU TERRITOIRE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est bien plus qu'un simple document administratif. Il façonne et régit la transformation des villes et communes françaises, répondant aux besoins des habitants tout en préservant l'environnement et le patrimoine.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Ouest, qui s'applique sur notre commune, a été approuvé par le Conseil Communautaire des Vals du Dauphiné le 19 décembre 2019. Il est applicable depuis le 13 janvier 2020.

[Vous pouvez consulter le règlement écrit et graphique du PLUi Ouest sur le site de la commune www.rochetoirin.fr.](http://www.rochetoirin.fr)

Une procédure de **modification** n°1 du PLUi Ouest a été engagée.

- L'objectif principal était de faire évoluer le règlement écrit, afin de faciliter la compréhension de certaines règles.

- L'objectif secondaire était l'ajout de modifications mineures et la mise en cohérence avec la dernière version du règlement du PLUi Est approuvé en juillet 2022 (qui s'applique sur le territoire Est des Vals du Dauphiné).

Le 6 juillet 2023, cette procédure de modification n°1 a été approuvée par le Conseil Communautaire des Vals du Dauphiné.

En aucun cas elle ne permettait de rendre urbanisable des parcelles de terrain qui ne l'étaient pas.

Cependant, lorsque le PLUi, en tant que document pivot de la planification urbaine, nécessitera des ajustements pour mieux s'adapter à l'évolution des besoins du territoire, **une révision** sera alors mise place.

Cette procédure bien plus longue, lourde et onéreuse, devra respecter les exigences de la région et de l'État, d'autant plus que l'objectif est bien, à terme, de réunir les 2 PLUi (Ouest et Est) pour aboutir à un seul et même PLUi couvrant l'intégralité du territoire intercommunal.

Pour mémoire : Préalablement à la création des Vals du Dauphiné en 2017, les 4 anciennes Communautés de communes étaient engagées dans l'élaboration d'un PLUi. Par délibération du 6 avril 2017, le conseil communautaire a fusionné les différentes procédures mais, le niveau d'avancement étant différent, il a été décidé de scinder en 2 parties le PLUi des Vals du Dauphiné.

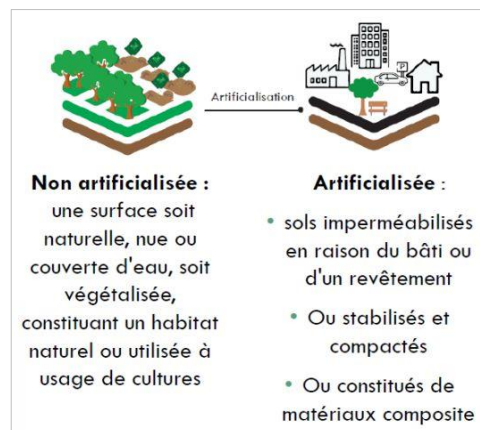
*C'est pour cela que l'on parle désormais du **PLUi Ouest** pour les secteurs des ex-communautés de communes de la Vallée de L'Hien et des Vallons de la Tour et du **PLUi Est** pour les secteurs de Bourbre Tisserands et des Vallons du Guiers.*

AU NIVEAU NATIONAL

Avec la loi Climat et résilience du 22 août 2021, la France s'est fixé l'objectif d'atteindre le « **Zéro Artificialisation Nette des Sols** » (**ZAN**) en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels ou forestiers dans les dix prochaines années (2021-2031). Cette trajectoire progressive doit être déclinée territorialement dans les documents de planification et d'urbanisme. Cette loi affirme le concept de « sobriété foncière » au sein des documents d'urbanisme.

La notion d'artificialisation nette :

- Définition de la **renaturation** (ou désartificialisation) : actions ou opérations de restauration ou d'amélioration de la fonctionnalité d'un sol, ayant pour effet de transformer un sol artificialisé en un sol non artificialisé
- Définition de **l'artificialisation nette des sols** : solde de l'artificialisation et de la renaturation des sols constatées sur un périmètre et sur une période donnée



Ci-dessous : Informations extraites du document « **Lutte contre l'artificialisation des sols** » établi par LE MINISTRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES



POURQUOI LUTTER CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ?

Chaque année, 20 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers sont consommés en moyenne en France, soit près de 3,7 terrains de football par heure.

LES CONSÉQUENCES DE L'ÉTALEMENT URBAIN SONT ÉCOLOGIQUES

- Déclin de la biodiversité, aggravation du risque d'inondation par ruissellement.
- Limitation du stockage du carbone dans les sols.

LES CONSÉQUENCES DE L'ÉTALEMENT URBAIN SONT SOCIOÉCONOMIQUES

- Augmentation des coûts des collectivités pour les équipements publics.
- Augmentation des temps de déplacement des habitants.
- Augmentation de la facture énergétique des ménages.

L'ÉTALEMENT URBAIN RÉDUIT LA SURFACE AGRICOLE UTILE À LA PRODUCTION FRANÇAISE



QUI ARTIFICIALISE ?

La consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers est constatée à :

60%



dans des zones où le marché immobilier est détendu. Les petites et moyennes villes dont la périphérie s'étend, et le centre dépérit. **Une priorité :** faire revivre les espaces déjà urbanisés.

40%



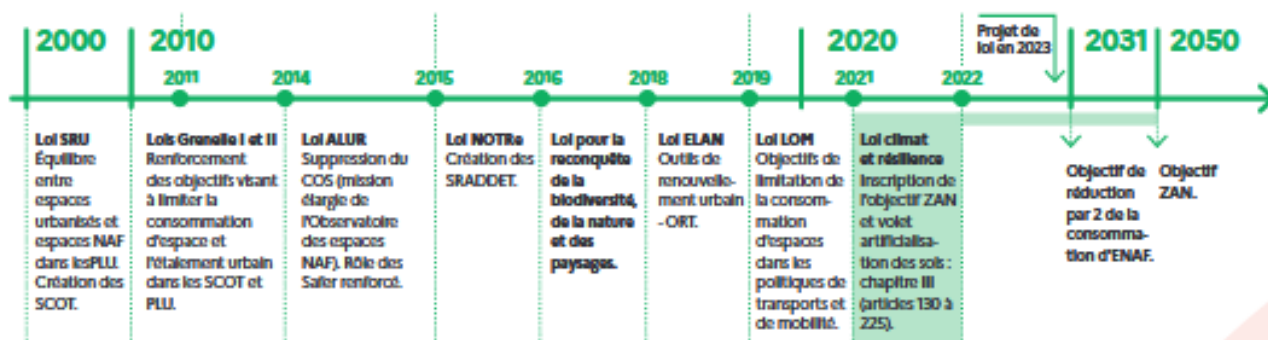
dans des zones où le marché immobilier est tendu. En périphérie des métropoles, parce que le coût de l'immobilier éloigne les ménages aux revenus plus modestes des centres-villes attractifs. **Une priorité :** construire pour répondre à la demande en privilégiant le recyclage des surfaces déjà artificialisées.

Tous les territoires sont concernés, majoritairement en secteur détendu et en particulier le périurbain peu dense.



Répartition de la consommation d'espace 2009-2019 par typologie de commune (Cerema)

Les étapes clés



MISE EN ŒUVRE DE LA TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE (22 AOÛT 2021)

Avec la loi climat et résilience, la France s'est fixé l'objectif d'atteindre l'absence d'artificialisation nette des sols en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années.

SUR LA PÉRIODE 2021-2031

- On mesure la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.
- Artificialiser les sols à la moitié du rythme 2011-2021.

SUR LA PÉRIODE 2031-2050

- On mesure l'artificialisation des sols.
- Objectif d'absence d'artificialisation nette en 2050, qui fait le solde entre les surfaces nouvellement artificialisées et les surfaces rendues à la nature.

À la suite d'une phase d'écoute des élus des territoires, la Première ministre a annoncé, le 25 novembre 2022 au Congrès des maires, l'ouverture d'un chantier législatif visant à faciliter l'application de la politique de sobriété foncière.

Le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, a alors travaillé avec les députés, les sénateurs, l'Association des maires de France et Régions de France pour mettre au point un paquet

législatif et réglementaire adaptant la loi climat et résilience, sans en modifier les objectifs.

Ce travail s'est conclu par l'adoption de la loi n° 2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux (ZAN). Les décrets d'application sont en cours d'examen au Conseil d'État.



GRANDS PROJETS D'ENVERGURE NATIONALE

Comme les lignes à grande vitesse ou les grands projets d'infrastructures, ils seront comptabilisés à l'échelle nationale.



GARANTIE RURALE

1 hectare minimum de consommation d'espaces naturels pour toutes les communes engagées dans une démarche de planification (PLU, document en tenant lieu ou carte communale prescrit, arrêté ou approuvé avant le 22 août 2026). C'est une forme de garantie de développement pour toutes les communes françaises, en particulier les plus petites, qui font l'effort de s'engager dans une démarche de planification.



DÉLAIS

→ Report des échéances d'évolution des SRADDET de 9 mois et des SCOT et PLU de 6 mois.

→ Création d'une conférence régionale de gouvernance, présidée par le président de région, associant les collectivités concernées ainsi que l'État. C'est une instance consultative sur la déclinaison des objectifs et leur suivi, ainsi que sur l'identification des projets d'envergure nationale ou européenne.

→ Création de commissions régionales de conciliation, en cas de désaccord sur l'intégration d'un projet d'envergure nationale dans l'arrêté ministériel.

→ Prise en compte de la renaturation dès la période 2021-2031.



SOBRIÉTÉ FONCIÈRE : STOP AUX IDÉES REÇUES !

La sobriété foncière n'empêche pas...

D'ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS

→ Il est possible de maintenir le volume de constructions neuves des prochaines années, tout en réduisant de moitié la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers. L'enjeu pour y parvenir est de travailler sur le taux de renouvellement urbain et la densité du bâti à travers la réduction des logements vacants, la construction de logements dans les friches urbaines et les dents creuses* et l'augmentation modérée de la densité bâtie des maisons individuelles.

* Espace non construit entouré de parcelles bâties, par exemple un terrain vague

D'AMÉNAGER LE TERRITOIRE

La notion d'artificialisation des sols est nouvelle, mais ne modifie pas radicalement la pratique de l'aménagement. En effet, les documents de planification et d'urbanisme que sont le SRADDET, le SCOT, le PLU ou la carte communale restent les outils privilégiés à la main des élus locaux pour le pilotage de l'aménagement du territoire. Dans ce cadre, les élus seront aidés par la loi ZAN qui prévoit un mécanisme de garantie rurale : chaque commune couverte par un document d'urbanisme avant le 22 août 2026 bénéficie d'une surface minimale de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers de 1 hectare.

DE CRÉER DE NOUVEAUX EMPLOIS

Les zones d'activité économiques pourront continuer à se développer. Pour cela, l'effort devra porter en priorité sur le recyclage des surfaces des friches industrielles ou urbaines. Le Cerema estime ainsi que 170 000 ha de friches sont vacants en France. Si les besoins sont plus importants, il est encore possible de construire sur des espaces naturels, agricoles ou forestiers pour répondre à un besoin avéré de logements, de surfaces économiques ou d'équipements.

Par ailleurs, les plus grands projets, d'ampleur régionale, nationale ou européenne, comme les lignes à grande vitesse, les grands projets d'infrastructures ou les grandes zones industrielles nécessaires à la souveraineté industrielle de la France, ne seront pas comptés à l'échelle communale, mais bien à l'échelle nationale ou régionale.

AU NIVEAU DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Nombre de demandes instruites en 2023 :

- Permis d'aménager : 1
- Permis de construire : 7
- Déclarations préalables : 34
- Certificats d'urbanisme : 20

Renée Beaugelin, adjointe à l'urbanisme

LA MEDIATHEQUE

CE QUI S'EST PASSÉ ...



Pour la Nuit de la lecture, Christian Maljournal attend le train qui n'arrive pas. Il a peur d'être en retard au travail, de décevoir ses collègues, de rendre sa femme soucieuse, etc...Il converse avec le chef de gare que nous ne voyons jamais.

La prestation est à la hauteur de sa réputation. Le public a été enthousiasmé.

Dans le salon du restaurant « Le Rochetoirin », le club de lecture « **À Livres Ouverts** » s'est tenu en mai et en octobre sur les thèmes : « La BD et Les romans au cinéma »

Le dimanche 14 mai fut pluvieux. Quel dommage car Tatiana Héritier nous a emmenés à l'étang de Gôle pour « Écouter les oiseaux »

Au printemps : nous avons accueilli une grainothèque (un arbre en bois) portant des sachets de graines. Les échanges ont pu se faire pour fleurir nos jardins et faire pousser nos légumes.



La salle du Conseil a fait le plein une nouvelle fois. **La Soirée Pyjama** a tellement de succès que nous sommes désolées d'être obligé de refuser des petits spectateurs. Merlenchanteuse a fait parler les objets qui ont tous une histoire, bien sûr. Les petits gâteaux fabriqués par les bibliothécaires ont eu un franc succès.

A l'école : l'accueil des classes, à tour de rôle, s'est fait à la bibliothèque. C'est l'occasion de choisir son livre et d'écouter des histoires. Destination Lecture a permis en rencontrer, à La Passerelle, l'école Thévenon de La Tour du Pin.



Chez Pierrot et Colombine, les petits sont très attentifs aux Racontines.



L'AGENDA 2024 ...

- **Le Concours CréaBouqu'** est ouvert à tous jusqu'au 20 janvier. Les œuvres seront exposées à la bibliothèque puis à la salle des fêtes lors de l'expo des artistes Rochetoirinois. Il s'agit d'intégrer la photo d'un livre dans un paysage. Les matériaux utilisés peuvent être du tissu, du papier, etc., au moyen de collage, peinture, etc.

- **A l'école** : les CM2 découvrent les livres en compétition pour Destination Lecture, tandis que la grande section de Maternelle accueillera l'autrice Lucile ALBON. Elle expliquera, le 29 mars, comment faire un album garce au dessin et l'écriture

- **Livres Ouverts** : nous serons le 23 mai au restaurant « Le Rochetoirin » pour échanger sur « Voyager en lisant »

- Marie Dragic reviendra avec un musicien pour la **Soirée Pyjama** du 22 novembre avec « Blanc Manteau »



DU COTE DE L'ECOLE

A la rentrée de septembre, l'école comptait 127 élèves, répartis en 6 classes.

L'équipe enseignante reste inchangée.

Que retenir de l'année scolaire écoulée ? Il y aurait beaucoup à raconter...

En mai, les enfants ont couru au profit de l'association *La Voix lactée de Théo*, qui œuvre pour soutenir les enfants atteints de pathologies ORL ou en situation de handicap, et une belle somme a été récoltée ; merci à tous les donateurs !

Fin juin a eu lieu la fête de l'école.

En septembre, deux classes ont participé à une opération « Nettoyons la nature ».

En octobre, les deux « grandes » classes sont parties cinq jours dans le Vercors, à Autrans-Méaudre ; nul doute que les enfants garderont en mémoire ces moments passés ensemble ! Merci à tous les financeurs (Sou des écoles, coopérative scolaire, mairie, conseils

départemental et régional, association Enfance et Montagne... et parents) sans lesquels cette classe de découverte n'aurait pu avoir lieu.

Enfin, la traditionnelle fête d'Halloween de mi-octobre a rassemblé beaucoup de monde ; enfants et parents se sont retrouvés, dans une ambiance chaleureuse et simple, pour savourer notamment les soupes à base de courges ou d'orties.

L'année scolaire est ainsi jalonnée de ces « petits » événements, festifs et ô combien fédérateurs, qui contribuent à l'animation du village.

Profitons de ce bulletin pour remercier une fois de plus (dans un monde où on ne le fait pas assez ...) toutes celles et tous ceux qui nous apportent leur soutien au long de l'année : Sou des écoles, parents, mairie...

Très bonne année 2024 à tous, petits et grands, pleine de projets, petits et grands !

PARAINAGES REPUBLICAINS



Luna HENON
08/07



Soën SOUQUET
05/08

ETAT CIVIL

Naissances

Léandre
ROQUE
28/02



Eléa GIRARDON
12/04

Anaïda
KORANIAN
29/10



Ezra GAMBIN
11/10



Lynna ROUBI
27/04

Irina
SBEGHEN
28/08



Julianna SANDRIN
16/05

Lisandro
OLIVA
06/06

Maël
ROJON VEAU
31/05



Henri
MOROS

13/05

Alexandra
HUEZ

3 juin

René
SAVOYE

Ghislaine
BRUYERE



Orlane
GRINBERG

01/07

Antoine
BOURRIN



Sophie
CHENAVER

09/09

Sylvain
ROUSSEL

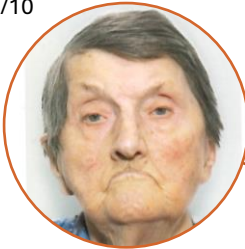
Jean VIGNIEU
28/12/22



Madeleine
GUILLAUD
25/12

Mario DELL
ACQUA
06/01

Rosa GIRERD
16/10



Claude
BONNAIRE
11/01

Ginette BATTIER
14/06



Georges RIVOIRE
12/02



Nelly DOCHEZ
01/06



Isabelle
REYBOZ
11/05



Christiane GENIN
13/02



ASSOCIATIONS

La Bonne Excuse

L'association « La bonne Excuse » comporte une vingtaine d'adhérents qui se rencontrent les premiers lundis et les troisièmes vendredis de chaque mois pour jouer amicalement au jeu de Tarot.

Les tables de jeu de quatre joueurs sont constituées par tirage au sort à chaque séance.

L'adhésion est ouverte à tous quel que soit le niveau de jeu et n'y a pas de mise d'argent, mais les points sont comptés scrupuleusement et les gagnants sont félicités !

C'est en septembre de chaque année que les plannings des soirées de jeu sont établis pour les 12 mois suivants.

L'assemblée Générale se tient régulièrement en juillet de chaque année, suivie d'un repas convivial qui clôture la saison.

Un tournoi amical ouvert à tous les joueurs de la région est organisé chaque année (un après-midi de novembre) et des lots viennent récompenser les gagnants. Un repas est proposé en début de soirée pour bien terminer la journée.



Le prochain tournoi de tarot aura lieu le samedi 30 novembre 2024 à 13h30

Pour nous contacter :

- Mail : laboexc38110@yahoo.com
- Téléphone : 06 34 65 27 21

G'nilles Club



Dimanche 28 janvier 2024 – Matinée Diots

Samedi 17 février 2024 – Soirée des Ninières

Samedi 13 avril 2024 - Finale du tournoi de coinche à domicile à la salle des fêtes avec les célèbres « Lasagnes »

Dimanche 02 juin 2024 – Voyage annuel

Samedi 02 novembre 2024 – Soirée Aligot

Décembre 2024 à Mars 2025 – Concours de coinche à domicile

L'association est ouverte à tous, il suffit de contacter l'une des personnes du bureau pour rejoindre le club.



La Foulée Rochetoirinoise : UN CLUB QUI MARCHE !

Une grande activité en cette année 2023 pour la Foulée Rochetoirinoise :

- 124 randonnées (mardi et jeudi) ont été proposées à nos 76 adhérents.
- Participation à des séjours d'une semaine : un en janvier (Raquettes au Puy de Sancy) et le deuxième en août (Randonnée à Valgorge en Ardèche).
- Sans oublier « Le Tour du Mont Aiguille » sur 2 jours ce mois de Septembre.

Voilà de quoi contenter tout le monde, tout en gardant une forme physique et mentale avec toujours le sens de la convivialité.



- Tous les mardis, départ du cimetière des 3 groupes, avec des encadrants, pour des randonnées de proximité : à 13h30, départ du groupe 1 (8-12 km) et groupe 2 (5-8 km) puis à 14h30 le groupe 3 (4-5 km) pour tous se retrouver en fin de randonnée à la salle de réunions pour un moment de partage.
- Tous les jeudis, en fonction de la météo, c'est journée montagne (Randos l'été ou raquettes l'hiver).

En juin, la journée détente du club, aux Gorges du Fier ainsi que la visite du château de Montrottier, a rassemblé 53 adhérents.

Les deux manifestations organisées par la Foulée en septembre (la Soirée Théâtre et la Rando des Tartines 2023) ont connu un beau succès avec le beau temps en prime pour le dimanche.

212 kms de sentiers de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné ont été balisés cette année. Grâce à l'équipe de baliseurs de La Foulée Rochetoirinoise près de 600 kms de sentiers sur 3 ans ont été balisés, contrat rempli ! A compter de 2024 l'équipe rafraichira le balisage effectué les années précédentes.

2024 sera pour le club une année importante, l'occasion de fêter les 20 ans de la date de sa création : 10 Janvier 2004.

Prochaines manifestations retenez déjà ces dates : Soirée Théâtre le 14 septembre et Rando des Tartines le 15 septembre 2024.

Pour nous rejoindre, contact par mail : fouleerochetoirinoise@gmail.com ou le mardi de 17h30 à 18h30 à la salle de réunion de la salle des fêtes.

Président : Michel GARCIN (07 61 26 64 31) - Vice-Président : Pascal VERBRUGGEN (06 26 49 46 24)



FNACA



La nouvelle équipe de la FNACA, dans la continuité, est composée de douze anciens combattants, sept veuves et huit sympathisants. Avec l'équipe municipale, la participation des enfants des écoles avec les instituteurs et les jeunes élus du Conseil municipal des enfants, nous célébrons les cérémonies du **8 mai**, **19 mars** et **11 novembre**.

Vu le grand âge des combattants, nous organisons très peu de manifestations, mais nous nous sommes retrouvés le 11 février pour un après-midi bugnes.

Hélène Vargoz, présidente.



Comité des Fêtes

L'année 2023 a été porteuse de belles manifestations qui ont enchanté le village.

A commencer, en AVRIL, par la soirée concert et le fameux rougail saucisse très apprécié par les convives venus écouter divers groupes de musique aux sons variés.
Une belle soirée très appréciée !



En MAI, nous avons participé à la fête de la nature, organisée par les Vals du Dauphiné, une très belle journée sous le soleil !



En JUIN, nous avons enchaîné avec la fête de la musique qui a enchanté petits et grands.

Et pour finir, la grande fête guinguette du 14 JUILLET a été un franc succès, animé par le groupe CANAILLES 66, et, pour la restauration, ses burgers maison qui ont ravi les papilles !



Toutes ces festivités se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur, grâce à tous les bénévoles, les associations, qui sont venus nombreux seconder le bureau. Pour cela nous les remercions chaleureusement, sans eux, nous ne pourrions rien faire, alors MERCI !!!

Le bureau du comité municipal des fêtes composé de :

SUZAN Françoise Présidente

DUCARROZ Mélissa Trésorière

GUTTIN VESIN Annick Secrétaire

VANDEWALLE Isabelle Vice-présidente

MANUZZI Thérèse Vice-trésorière

POLLAUD METRAL Éloïse Vice-secrétaire

vous présente tous ses meilleurs vœux pour l'année 2024, et espère que vous serez encore nombreux pour toutes les festivités à venir !

Et n'oubliez pas que le comité municipal des fêtes fait de la location de vaisselles, alors profitez-en pour vos organisations privées! Réservations au : 06 84 80 98 47

Le bénévolat fait vivre les associations, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !!

A.C.C.A La Bécasse de ROCHETOIRIN



Suite à l'assemblée générale, le président M. Jacky CHENAVIER et les membres du bureau ont remercié l'ensemble des chasseurs pour la saison 2022/2023, qui s'est déroulée dans la bonne humeur, et le respect des consignes de sécurité.

Pour cette nouvelle saison 2023/2024, deux nouveaux chasseurs ont intégré l'ACCA dont un nouveau permis.

Durant l'intersaison, nous avons organisé notre première « Journée d'Entraînement Chien d'Arrêt sur Perdreaux », à laquelle de nombreux chasseurs ou propriétaires de chien d'arrêt de la région ont pu participer. Après un accueil autour d'un café, chaque participant a pu entraîner son chien sur perdreaux durant toute la matinée. Le tir des oiseaux était strictement interdit. Afin de clôturer cette journée, placée sous le signe de la convivialité, un barbecue était proposé.



Comme les années précédentes l'accent a été mis sur le renforcement de la sécurité, avec l'installation de nouveaux miradors en différents endroits du territoire chassable. Il y en aura davantage les saisons à venir.

D'autre part, nous rappelons que la Fédération des Chasseurs de l'Isère a mis en place l'application « LAND SHARE », ouverte à tout le monde, permettant de géolocaliser en temps réels, les chasses collectives (ou battues) aux grands gibiers sur l'ensemble du département. Dans la mise en pratique, nous renseignons les différentes zones de chasse de la commune sur une application réservée aux chasseurs. Et nous activons la zone de chasse durant le temps de la battue, ce qui renvoie l'information aux usagers de la nature via l'application **LAND SHARE**.

Vous trouverez ci-dessous le lien pour télécharger cette application :

<https://www.chasse38.com/partager-la-nature/landshare/>

Nous souhaitons à l'ensemble des chasseurs une belle saison.

Le Bureau

Les p'tits bouts d'tissus

Voilà 14 ans déjà que patcheuses et brodeuses se retrouvent dans la joie et la bonne humeur.

En 2009, un petit groupe d'amies passionnées de patchwork et de broderie décide de créer une Association : « Les p'tits bouts d'tissus ».

Aujourd'hui, nous sommes une trentaine d'adhérentes réparties en trois groupes (matin, après-midi et soir) qui nous retrouvons le mardi dans la salle des Associations à Rochetoirin.

Nous fonctionnons sur un échange de savoir-faire et d'entraide. Avec le temps, le tricot et le crochet se sont invités.

Nous brodons et patchons pour notre plaisir et pour partager des moments de convivialité, mais aussi pour confectionner des ouvrages vendus lors d'expositions au profit d'une œuvre caritative.

Cette année, ce fut pour l'Association F.A.M. (Foyer d'Accueil Médicalisé) du centre Jean Jannin, sise aux Abrets ; un don de 500 € a été attribué aux résidents pour leurs activités culturelles.

Nous aimons les sorties sur l'artisanat textile ; nous avons visité le Musée du textile à Bourgoin Jallieu qui ouvrait une exposition sur le tissu WAX. Nous nous retrouvons avec joie, au printemps, lors d'un week-end broderie à Mizoën.

Nous terminons, dans la bonne humeur, la saison par un pique-nique partagé chez l'une d'entre nous.

L'amitié, le partage, la tolérance sont le moteur de notre groupe.

Les P'tits Bouts d'Tissus remercient la municipalité de Rochetoirin et particulièrement Madame Frachon, Maire de Rochetoirin qui nous prête la salle.

En échange, nous aidons le Comité des fêtes aux différentes manifestations du village et au forum des associations.



Pierrot et Colombine

C'est avec une grande fierté que cette année, nous fêtons nos 10 ans d'ouverture.

La MAM "Pierrot et Colombine" accueille les enfants du lundi au jeudi de 6h à 18h30 et le vendredi de 6h à 18h.

4 Assistantes Maternelles dévouées prennent le relais des parents pour la journée.

Vos enfants évolueront pour apprendre le partage et l'autonomie.



Club de l'Amitié

C'est toujours dans la bonne humeur que se déroulent les après- midi, dans la salle de réunions de la salle des fêtes. Belote, Tarot, Triomino...ponctués par les nouvelles du village, le tout en savourant infusions, café ou boissons rafraichissantes.

Présidente : Chrstiane JARRET

Trésorière : Ginette PELLORCE

Secrétaire : Georges MATRAY



FARE

Le FARE, les membres du Bureau et tous les adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.

Mais pour nous la saison 2023-2024 a commencé en septembre dernier, et votre enthousiasme nous anime dans notre bénévolat ... Vous êtes nombreux à être revenus et nous sommes heureux de vous revoir.

Notre association vous propose de multiples activités sportives animées par des professeurs diplômés, qui ne ménagent pas leurs efforts pour vous donner des cours de qualité, et nous en sommes très fiers.

Voici ce que le FARE vous propose :

LUNDI

Sandrine anime le cours de MULTI ACTIVITES (à partir de 6 ans) de 16h45 à 17h30

Sylvie nous propose quant à elle un cours de DANSE DE SALON de 19h15 à 20h15 et un cours de Rock débutants de 20h15 à 21h15

MARDI

Magali débute la journée par de la GYM DOUCE de 9h00 à 10h00 puis poursuit le soir avec un Cours de PILATES de 18h15 à 19h15 suivi d'un cours de GYM (cardio – tabata) de 19h15 à 20h15.

MERCREDI

Séance de SOPHROLOGIE de 19h00 à 20h30 avec **Betty**

JEUDI

Sandrine anime un 2eme cours de MULTI ACTIVITES pour les enfants de 16h45 à 17h30.

Nous tenons tout particulièrement à la remercier pour la prise en charge des enfants à la sortie de l'école.

Elle poursuit par un cours de ZUMBA KIDS de 17h45 à 18h30 suivi d'un cours de ZUMBA ADULTES de 18h30 à 19h15.

Sylvie prend le relais pour le cours de ROCK 2^{ème} année de 19h30 à 20 h 30 suivi par un cours de ROCK débutants de 20h30 à 21h30

Les LUNDI et VENDREDI

Marcel vous attend pour des parties de PETANQUE les lundi et vendredi à partir de 14h00

DIMANCHE MATIN

Nicole vous accompagne pour une PETITE MARCHÉ dans la campagne rochetoirinoise.

Nouveauté cette année : activité VELO (VTT et ROUTE) une fois par mois, le dimanche matin organisée par Régis et Roger, sans compétition dans la détente et le plaisir de se trouver ensemble, qui se termine par un petit casse-croûte et un débrief de la sortie... Ce qui est sûr c'est que la bonne humeur est au rendez-vous.

Cette année du matériel a été acquis afin de diversifier les activités proposées par Sandrine aux enfants.

En octobre a eu lieu le concert de JOHNNY MIRADOR, qui nous a régalé avec le répertoire de notre JOHNNY National. Très belle soirée pour les personnes présentes. Nous ne pouvons que déplorer qu'il n'y ait pas eu davantage de spectateurs.

Notre vous rappelons également 3 choix de matériel en location : housses de chaises pour vos mariages et autres célébrations, remorque frigorifique et une grande poêlée (repas de 50 à 180 personnes).

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement :

farederochetoirin@gmail.com ou téléphone au 06 28 50 64 38

Nous sommes également à la recherche de bénévoles pour compléter et étoffer le bureau de notre association pour la prochaine saison. Pour cela vous vous attendons lors de notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le vendredi 5 juillet.

Nous vous souhaitons une année sous les meilleurs auspices, restez bienveillants et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Les membres du Bureau



Le bureau (sept.23)



Le Sou des écoles

Le Sou des Ecoles a pour mission d'organiser des sorties culturelles et sportives pour les enfants des écoles maternelle et primaire. Il permet également à l'équipe enseignante de réaliser des animations scolaires, des sorties sur le terrain dans le cadre de projets pédagogiques.

A l'occasion des différentes manifestations organisées tout au long de l'année, des sommes sont récoltées pour financer tout ou partie de ces activités scolaires et extrascolaires.

Le Sou permet également aux enfants de l'école, leurs parents et tout ceux qui le souhaitent de se retrouver autour de moments conviviaux. Ce sont de grands instants de fêtes qui donnent lieu à de bons souvenirs et animent le village.

Notre association rivalise d'idées pour proposer de beaux événements avec les moyens alloués, alors être bénévole au Sou c'est être à la fois vendeur, négociateur, décorateur, bricoleur, comptable.. Et toujours dans la bonne humeur !

Tout ça ne serait pas possible non plus sans tous les parents qui viennent prêter main forte et surtout sans nos généreuses entreprises donatrices que nous tenons encore une fois à remercier !

QUELQUES ÉVÉNEMENTS DE 2023



MAIS AUSSI VENTE DE TARTES, VENTE DE CHOCOLATS, VENUE DU PÈRE NOËL À L'ÉCOLE...

2024

Retrouvez nous pour

- Vente de fromages /saucissons (février)
- Chasse aux œufs (avril)
- Vente de tartes (Mai)
- Soirée Famille (Mai)
- Kermesse et Tombola (Juin)
- Soirée Halloween avec l'école (Octobre)

SOU DES ÉCOLES
DE ROCHETOIRIN

14K €
voyage
scolaire
2023

Quelques
chiffres

200 tartes
réalisées

110 kilos
d'huîtres
vendues

9 membres
Bureau

8 événements
et ventes
réalisés sur
2023

34 membres
Conseil
Administration

97 familles
adhérentes

Vous souhaitez nous rejoindre ? Avoir des renseignements ?
N'hésitez pas, on est sympa ☺

✉ soudesecolesderochetoirin@gmail.com

f [Sou des Écoles de Rochetoirin](#)

Olympic Football Rochetoirinois

Créé le 02 février 1977, le club de football Rochetoirinois souffle en cette année 2024 sa 47^e bougie et continue à participer à l'animation du village. Les matchs pour les adultes (vétérans) ont lieu le vendredi soir, où l'équipe forte d'une vingtaine de joueurs participent à un championnat de foot loisir dans une poule régionale. Pour agrémenter le quotidien, les dynamiques responsables de cette équipe organisent chaque année un déplacement où se mêle tourisme et matchs amicaux, et en 2023 c'est en Tunisie que les couleurs de l'OR se sont brillamment exportées.

Depuis trois ans l'école de foot, pour les plus petits, a été relancé, sous la houlette de Julien Mognol, Loïc Chacon et Ludovic Lefèvre. Ainsi les footballeurs en herbe du village, participent activement aux différents plateaux départementaux organisés par le district de l'Isère, et aux entraînements qui se déroulent une fois par semaine sur le stade de la commune.

La principale manifestation organisée par le club est la fameuse soirée "Beaujolais nouveau" qui se déroule traditionnellement mi-novembre.

Une partie de l'école de foot et leurs éducateurs

*Pour participer aux activités du club,
vous pouvez contacter Stéphane
Brochot au 06 83 15 15 63*



Les Vétérans de l'OR



Amicale du Don de Sang

La Tour du Pin et ses environs

1975

Naissance de l'amicale du don de sang à La Tour du Pin et ses environs, elle est présente lors de chaque collecte de sang afin d'aider l'EFS pour la promotion et l'organisation matérielle des collectes dans chaque commune.

2023

- 1065 poches de sang ont pu sauver 3195 malades. A Rochetoirin 2 collectes ont accueilli 230 donneurs et 215 poches ont été prélevées, notamment lors de la collecte coorganisée avec le conseil municipal enfants. Un immense merci à chaque participant pour son geste ainsi qu'à l'équipe de l'école de Rochetoirin pour sa disponibilité et à Antoine, Elliot, Evan, Inès, Léa, Mathis, Matteï, Nathan, Nathanaël, Soni, Théo, élus au conseil municipal des enfants.

- L'amicale a accueilli tous les donneurs en leur offrant, lors de la collation, tartes aux pommes, aux pralines...

- Afin de nous autofinancer, nous avons organisé cette année, une représentation théâtrale, une vente de brioches lors de la journée mondiale des donneurs de sang, un concours de belote à La Chapelle de La Tour et le marché de Noël de La Tour du Pin. L'amicale relance son loto qui se déroulera le 7 janvier.

2024

L'amicale continue ses actions en défendant le modèle français du Don de Sang : volontariat, bénévolat, anonymat et sans profit, nous sommes contre la marchandisation du corps humain. De plus nous mettons en place des actions pour le don de moëlle osseuse et le don d'organes et de tissus.

Nous comptons sur vous lors de nos collectes pour venir donner votre sang et pourquoi pas nous rejoindre au sein de l'association.

N'hésitez à nous contacter.

Mail :

dondusangltdp@gmail.com

Facebook :

Amicale des Donneurs de Sang



CALENDRIER COLLECTES 2024

Date	Lieu	Début	Fin
Mardi 5 mars 2024	LA TOUR DU PIN	16h	19h30
Mercredi 27 mars 2024	ROCHETOIRIN	16h	19h30
Mercredi 22 mai 2024	ST BLANDINE	16h	19h30
Vendredi 24 mai 2024	LA CHAPELLE DE LA TOUR	16h	19h30
Mardi 11 juin 2024	LA TOUR DU PIN RUGBY	16h	19h30
Lundi 29 juillet 2024	ST JEAN DE SOUDAIN	16h	19h30
Lundi 12 août 2024	ST CLAIR DE LA TOUR	16h	19h30
Mardi 8 octobre 2024	LA TOUR DU PIN	16h	19h30
Vendredi 18 octobre 2024	ROCHETOIRIN	16h	19h30
Vendredi 13 décembre 2024	LA CHAPELLE DE LA TOUR	16h	19h30
Mardi 17 décembre 2024	LA TOUR DU PIN	16h	19h30

Robert PICHON

Président du Comité Souvenir Français

LA TOUR DU PIN - Pays des Couleurs

15 Impasse de La Grand Terre

38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin

06 29 35 96 72 – robert-pichon@orange.fr

Comité La Tour Du Pin - Pays des Couleurs

Rapport d'activités 2023

Le comité Souvenir Français La Tour Du Pin – Pays des Couleurs, fonctionne sur deux cantons, La Tour Du Pin et Pays des Couleurs (Morestel)

De ce fait notre comité est composé de 32 communes, 38 cimetières avec un entretien à ce jour de 40 tombes de soldats morts pour la France de toutes les Guerres.

Nous organisons la visite des cimetières régulièrement, soit à la demande de particulier, soit à la demande des mairies, afin de recenser le plus possible de tombes en déshérence.

Nous participons aux cérémonies Nationales, cantonales et communales avec nos porte-drapeaux, suivant leurs disponibilités.

Nous participons à la quête nationale de La Toussaint du Souvenir Français sur plusieurs cimetières avec les adhérents qui le souhaitent et surtout qui le peuvent car pour la plupart âgés.

Nous continuons les conférences dans les écoles et les conseils municipaux enfants avec des dossiers des soldats morts pour la France de nos 32 communes.

Nous participons également aux forums des associations dans beaucoup de communes et là aussi suivant la disponibilité de nos adhérents et membres du bureau.

Nous commençons à réfléchir à une exposition pour 2025, pour commémorer le 80ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, toutes les bonnes âmes, voulant participer, ou nous aider à ce projet sont les bienvenues et nous vous invitons surtout à vous faire connaître.

Le Président et l'ensemble du bureau.

Robert PICHON



TRIER
le verre dans le
conteneur,
ça ne date pas d'**HIER**



www.syclum.fr



TRIER LE VERRE DANS LE CONTENEUR, ÇA NE DATE PAS D'HIER !

Pourquoi le verre ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères ou les autres emballages recyclables ?

Lorsque le verre est jeté dans la poubelle avec les ordures ménagères, il est collecté, puis acheminé avant d'être incinéré à l'usine de valorisation énergétique de Bourgoin-Jallieu.

Trois bonnes raisons de ne pas mettre le verre dans les OM :

1. Le service collecte + transport + traitement coûtent 297 € HT/tonne (cf. rapport annuel 2022) ;
2. Le verre n'a aucun pouvoir calorifique, il n'apporte donc rien en termes de production de chaleur ;
3. Le verre fond à 1 500°, or la température dans les fours de l'usine ne monte pas au-delà de 1 200°, donc le verre ressort intact et reste à traiter dans les mâchefers (résidus de combustion).

Tout ça pour ça !!!!

Lorsqu'il est jeté dans le bac jaune avec les autres emballages et le papier recyclables, le verre est acheminé jusqu'au centre de tri SAVOIE Déchets où il devra être séparé des autres matériaux. Cette opération appelée sur-tri est facturée 200 €/tonne. Le prix de revente aux verriers ne couvre pas cette dépense évitable si le verre était déposé dans la colonne prévue à cet effet.

Si le verre mis dans le bac jaune se casse avant d'arriver sur la chaîne de tri, les débris polluent les autres matériaux qui deviennent impossible à recycler. Et tout repart à l'incinérateur entraînant alors un surcoût important.

Le tri du VERRE, c'est dans le conteneur à VERRE !

En 2022, SYCLUM a collecté près de 5 500 tonnes de verre soit l'équivalent de 35 kg par habitant. Pour améliorer cette performance, SYCLUM propose aux communes de rajouter des colonnes de tri pour être au plus près des habitants. Une idée pour en rapprocher une de chez vous, faites-le savoir !



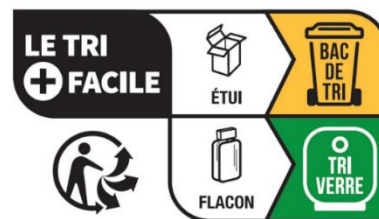
LE TRI SE SIMPLIFIE !



Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages se trient !

Quel soulagement !

Plus besoin de se creuser la tête. Une seule question à se poser : est-ce que ce déchet est un emballage ? Oui, alors il se trie ! Direction le bac jaune.



Vous hésitez encore ?

Vérifier la consigne sur l'emballage, elle vous dit quoi faire.

Et les papiers ? tous les papiers « graphiques » se trient aussi, c'est-à-dire ceux sur lesquels on écrit : journaux, magazines, catalogues, cahiers, livres, ... seule exception les mouchoirs et les essuie-tout qui vont au compost.

Un geste simple et efficace à condition ...

... de bien respecter les consignes pour que le recyclage puisse se faire :

- Déposer les emballages et les papiers en vrac dans le bac jaune. Si vous les mettez dans un sac, ils seront considérés comme un sac ordures ménagères et seront refusés au centre de tri. Ce serait dommage !
- Séparer les déchets les uns des autres. Pour gagner de la place dans le bac vous pouvez les écraser individuellement mais pas les imbriquer les uns dans les autres. Sinon, là encore, le centre de tri ne sera pas capable de les gérer.
- Bien vider les emballages de leur contenu, mais ne pas les laver. Les emballages les plus gras peuvent rester un moment dans l'évier et profiter d'eau usagée.
- Ne jamais mettre d'emballages en verre dans le bac jaune.

En 2022, les habitants du territoire ont trié 5 332 tonnes d'emballages et de papiers, soit 34 kg/habitant. Les résultats de 2023 promettent d'être meilleurs encore grâce à la distribution des bacs jaunes. Sur certaines communes équipées, la performance de tri a augmenté de 150% ! Si vous n'avez pas encore été équipés, encore un peu de patience, les bacs jaunes arrivent ...



Quelle semaine dois-je sortir mon bac jaune ?

Chaque année, SYCLUM réalise des calendriers de collecte pour les communes qui disposent d'une collecte alternée (une semaine les ordures ménagères, une semaine les recyclables).

Les calendriers sont disponibles sur le site internet : www.syclum.fr. Après avoir choisi « calendriers de collecte » sur la page d'accueil, il vous suffit de cliquer sur votre commune pour le récupérer.

Si vous n'utilisez pas internet, vous pouvez récupérer le calendrier en format papier à l'accueil de votre mairie.

TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS

Les médias en parlent, mais quelle est l'obligation au 1^{er} janvier 2024 ?

Déjà obligatoire pour les professionnels gros producteurs de déchets alimentaires, le tri à la source (c'est-à-dire à la maison) des biodéchets (restes de repas, déchets de cuisine ou de jardin) devient l'affaire de tous à compter du 1^{er} janvier 2024.

C'est la loi AGEC de 2020 qui a fixé ce calendrier. Depuis SYCLUM a étudié les solutions techniques à proposer aux habitants. Considérant la ruralité du territoire, la solution la plus adaptée et la moins onéreuse pour le contribuable reste le compostage.

Qu'il se fasse à la maison, en pied d'immeuble ou dans le quartier, tout est bon, pour détourner les déchets organiques de la poubelle.

Qu'est-ce que ça m'apporte de composter en tant qu'habitant ?

Cela permet à chacun d'être acteur de la gestion de ses déchets !

Les biodéchets et notamment les déchets alimentaires sont composés à 80% d'eau. Les mettre à la poubelle équivaut à jeter de l'eau et à payer pour les faire incinérer. On paie donc pour collecter et brûler de l'eau !!! c'est bah l'eau (ballot) !



Les biodéchets se décomposent très vite et sont responsables des mauvaises odeurs. Si on les sort de la poubelle (compost), plus d'odeurs, plus de mouches, plus d'asticots, plus de nuisances. Il devient alors possible de garder son bac OM plusieurs semaines avant de le sortir. Celles et ceux qui se plaignent de la réduction des fréquences n'auront alors plus d'arguments (*lien avec l'astuce**).

Le compost obtenu est un excellent amendement naturel qui fera prospérer votre potager ou vos massifs.

D'accord, mais comment je m'y prends ?

Si j'ai de la place dans mon jardin pour composter, rien de plus simple. Comme plus de 13 000 foyers qui l'ont déjà fait, je peux acquérir un composteur auprès de SYCLUM (voir les conditions sur www.syclum.fr). Pour composter, il n'est pas nécessaire d'avoir un composteur. Les jardiniers malins connaissent d'autres techniques qui ne nécessitent pas de récipients : en tas, de surface ou en tranchée.

Si je n'ai pas de jardin, si j'habite en immeuble, alors deux solutions :

- Le lombricompostage pour composter à l'intérieur de la maison
- Le compostage partagé, dans un lotissement, un quartier ou en pied d'immeuble.

Pour ces deux pratiques, le service Réduction des Déchets de SYCLUM vous accompagne (contact : reduction-dechets@syclum.fr).

La commune envisage l'implantation d'un composteur partagé

En 2022, près de 2 000 tonnes de déchets ont été détournées grâce aux actions de compostage proposées par SYCLUM (base Ademe).

***Astuce : pour éviter les odeurs et les asticots dans la poubelle : veiller à faire le vide d'air dans votre sac poubelle avant de le mettre dans votre bac. Sans air, pas d'odeur et pas d'asticots !**

ADOPTÉZ LE COMPOST ... VERS UN MONDE MEILLEUR

Jeunes 16 - 25 ans

Accompagnement gratuit



**EMPLOI
ORIENTATION
FORMATION
ALTERNANCE
MOBILITÉ
SANTÉ
LOGEMENT
COACHING**

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, vous n'êtes pas en formation, vous n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas ?

À LA TOUR DU PIN

8 Rue Pierre Vincendon

04 74 97 64 67

contact@mlni.fr

Du lundi au vendredi

8 h 00 - 12h30

13 h 15 - 17 h 30

**Fermeture au public
le jeudi après-midi**

Vous connaissez un(e) jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour accéder à l'autonomie ?

Permanences à : Les Abrets-en-Dauphiné
Le Pont de Beauvoisin

La Mission Locale Nord-Isère est la structure qu'il vous faut pour trouver les solutions les plus adaptées.



Son objectif principal est de soutenir gratuitement les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale afin de les guider vers l'autonomie.

La Mission Locale est une association loi 1901, membre du Service Public de l'Emploi (SPE) qui s'inscrit dans un réseau national comptant 436 structures.

Financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les communes du Nord Isère, elle est présente sur l'ensemble du territoire nord-isérois.

Fort d'une expérience de 40 ans, le réseau des missions locales a développé un accompagnement global en direction des jeunes afin de traiter l'ensemble des freins à l'autonomie : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. C'est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'entrée dans la vie active.

Le Groupe OSEZ, une diversité de services pour répondre aux besoins des habitants

Présent sur le territoire depuis plus de 27 ans, le Groupe OSEZ a développé un éventail de services de proximité à destination des habitants du Nord Isère.



**REMUE-MENAGE
AIDE A DOMICILE**

> Services : aide au lever et coucher, aide à la toilette et à l'habillage, aide aux courses, entretien du logement, garde d'enfants ou accompagnement sur les trajets.

> Pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou en sortie d'hospitalisation. Les familles avec enfants ou adolescents.

> Contacts : 04 74 83 23 35
remuemenage@groupe-osez.fr



**OSEZ RESSOURCES
SERVICES A DOMICILE**

> Services : tâches ménagères courantes, repassage, déménagement, entretien des extérieurs et des espaces verts, petit bricolage, aide ponctuelle lors d'événements.

***Bon à savoir :** OSEZ gère les démarches de A à Z. Les prestations effectuées peuvent être déductibles des impôts.*

> Contacts : 04 74 83 20 95
latourdupin@groupe-osez.fr



**OSEZ
ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI**

> Services : mise en place d'un parcours personnalisé (durée de 2 ans max.) pour reprendre confiance en soi et retourner vers le monde du travail.

***Bon à savoir :** OSEZ propose un accompagnement complet pour lever les freins à l'emploi (logement, garde d'enfants, mobilité, santé...).*

> Pour les demandeurs d'emploi et allocataires du RSA.

> Contacts :
Agence OSEZ
4 Rue Dr Paul Sage - 38110 La Tour-du-Pin
04 74 83 20 95 - latourdupin@groupe-osez.fr
www.groupe-osez.fr



**OSEZ INNOVATION
AIDE AU DEVELOPPEMENT DE PROJETS**

> Services : information, orientation, accompagnement au développement de l'Economie Sociale et Solidaire en Isère. Aide à la mobilisation de ressources.

> Pour les porteurs d'initiatives souhaitant intégrer une plus-value sociale dans leurs projets et développer l'emploi de proximité.

> Secteurs : Nord Isère

> Contacts :
Groupe OSEZ
Pôle ESS du Nord Isère
pole-ess@groupe-osez.fr

LES PETITES BÊTES. DES SALES BÊTES ?

Il y a les petites bêtes qu'on aime : les coccinelles, les libellules, les papillons. Et puis il y a celles qu'on déteste : moustiques, guêpes, araignées, etc.

Pourquoi cette différence de traitement ? Probablement parce que celles-ci sont réputées nuisibles et gênantes ; alors que celles-là semblent inoffensives et même participent à la beauté de la nature.

Pourtant, il y a bien de l'injustice dans ces défaveurs. Les araignées en particulier qui sont la cause pour certaines personnes d'une véritable phobie, ont surtout à souffrir d'une mauvaise réputation qui remonte peut-être au fond des âges.

Mais l'a-t-on bien regardée l'araignée ? Ses huit pattes lui donnent une vélocité remarquable ! Ses yeux : en général elles en possèdent huit, dont la taille et la disposition sont assez variables ; c'est quand même original et cela ne manque pas de charme !

Et puis il faut faire un sort à ces idées abracadabrantes selon lesquelles elles pourraient nous piquer, voire nous empoisonner. Non, elles sont très rares et loin de nos contrées celles dont le venin pourrait nous causer quelques embarras.

Car, sont-elles menaçantes ? Sont-elles dangereuses ? Oui, elles sont surtout dangereuses pour les insectes dont elles font leurs proies. Elles contribuent grandement à réguler les populations d'invertébrés (moustiques et autres volants). Dans un article récent Ouest France titrait : « Les araignées sont un insecticide sain et haut de gamme ».

Mais parlons des araignées qui habitent dans la région :

- Il y a un peu plus de 200 espèces recensées en Isle Crémieu (pour 1 694 présentes en France en 2023).
- Aucune ne présente de danger particulier. Les spécialistes notent que la grande majorité des araignées françaises sont incapables de percer la peau humaine ; parmi les rares qui le peuvent, le venin n'est pas dangereux sauf pour les personnes allergiques.
- Sur les espèces que nous trouvons en Isle Crémieu, aucune n'est protégée, mais trois sont considérées comme menacées par nos activités.

Pour le plaisir, voici leur nom :

- *Dolomedes plantarius*
- *Larinia bonneti*
- *Trebacosa europaea*

Lo Parvi s'attache à les connaître et à les faire connaître par des sorties et par le site internet de l'Observatoire de la biodiversité en Isle Crémieu <https://atlas.loparvi.fr/> Ainsi, si le cœur vous en dit vous approfondirez votre connaissance des araignées



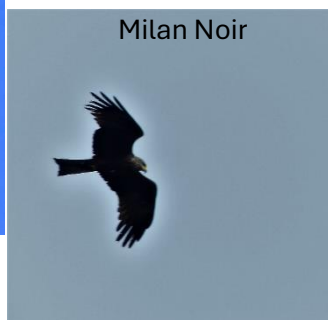
ROCHETOIRIN ET SES ENVIRONS

Un coin de paradis

Je vous ai déjà parlé de nos rapaces et notamment du **MILAN ROYAL** (souvent confondu avec le **MILAN NOIR**) et sur lequel j'aimerais revenir quelques instants.



Milan Royal



Milan Noir

C'est un de nos rapaces qui a été malmené ces dernières années. Sa disparition de notre territoire était due aux chasseurs, les empoisonnements pratiqués par les paysans et les pesticides/insecticides, alors que du temps des rois, il a été utilisé pour la chasse, d'où son nom 'royal'.

Il faut savoir que l'empoisonnement des rongeurs dans nos champs est un des gros facteurs de mortalité de nos rapaces ainsi que des mammifères car mangeant des animaux empoisonnés, ils intègrent également ce poison conduisant fatalement à leur mort. Par ailleurs, lui, comme d'autres rapaces, est également mangeur de gros insectes, détruits, eux, massivement dans l'agriculture intensive par les pesticides/insecticides – un autre gros facteur de mortalité non seulement pour les rapaces mais pour tous nos passereaux, d'où leur chute radicale que nous observons ces dernières dizaines d'années.

Un plan gouvernemental de protection au niveau national pour le milan royal commence à porter ses fruits et aujourd'hui on peut se réjouir de compter autour de notre commune un renouveau, non pas en nidification mais en dortoirs hivernaux. Si dans le Massif Central on compte environ 4200 individus en dortoir hivernal, sur nos environs (plaine de Bouchage, Cessieu et autres) on compte en 2022, 8 dortoirs avec environ 230 individus

Par Tatjana HERITIER
alors qu'en 2020 on ne connaissait qu'un seul dortoir avec 4 individus – un progrès indéniable dont on ne peut que se féliciter !

En Europe, la France est assurément le deuxième pays, après l'Espagne, à héberger en hiver les oiseaux migrateurs de toute espèce.

Maintenant, place à **L'HERMINE**.



L'hermine n'est pas seulement un animal de montagne comme pourrait-on penser, mais existe également dans nos plaines. Elle a été vue dans les plaines du Bouchage et il m'a été donné d'observer l'hermine à plusieurs reprises devant ma maison, une fois en fin d'hiver 2017 puis en octobre 2022 et ... en janvier 2023. L'hermine est souvent confondue avec la **BELETTE**, compte tenu son plastron blanc.



Pourtant, il y a tant de signes distinctifs qui distinguent ces animaux les uns des autres. L'hermine est plus grande que la belette qui est la plus petite des mustélidés (à peine 20 cm). Si la belette ne change pas de pelage d'été en hiver, l'hermine fait partie de ceux qui prennent un pelage blanc en hiver pour se protéger dans la neige contre ses prédateurs. Le seul point remarquable pour l'hermine est,

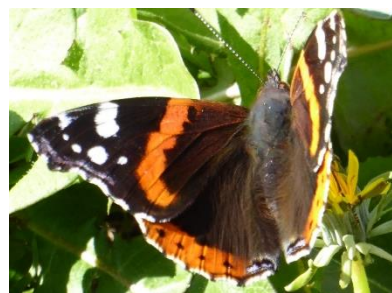
que le bout de queue reste noir, été comme hiver – signe distinctif qui ne change jamais et grâce auquel on ne peut pas la confondre avec d'autres de ses semblables, comme la belette dont la queue est plus courte (pour le lièvre variable, ce sont les bouts d'oreilles qui restent noir). L'hermine est classée parmi les non désirables pour ne pas dire les nuisibles pensant qu'elle fait des dégâts dans nos maisons alors qu'elle se réfugie en général dans les terriers, et notamment ceux construits par leurs proies, les rongeurs qui constituent l'essentiel de sa nourriture ce qui en fait un allié inestimable des agriculteurs comme les rapaces ainsi que le renard.



Un autre animal est attribué à la montagne, **LE CHAMOIS**. Pourtant, d'origine, c'est un animal forestier qui vivait dans les plaines. Seul le fait d'être poursuivi par les chasseurs les a fait monter en montagne – instinct de protection. Sauf que, aujourd'hui, on peut constater un retour dans nos plaines. Aussi, avons-nous pu observer un individu, notamment à Rochetoirin, un autre individu entre Montcarra et Laval et ... il y a même de la reproduction sur l'Isle Crémieu.

Le chamois, aussi, change de pelage d'été en hiver. En hiver, il prend un poil très sombre, voir noir, contrairement à l'hermine. On pourrait croire, qu'il est plus facilement repérable par ses prédateurs sur la neige, alors pourquoi ? En fait, c'est pour se protéger contre le froid. On sait que le clair réfléchit la lumière donc, la chaleur - le noir, par contre, l'emmagasine. Donc, le pelage sert à mieux intégrer la chaleur produite par les rayons de soleil.

On peut constater le même phénomène sur certains papillons et notamment sur **LE VULCAIN**.

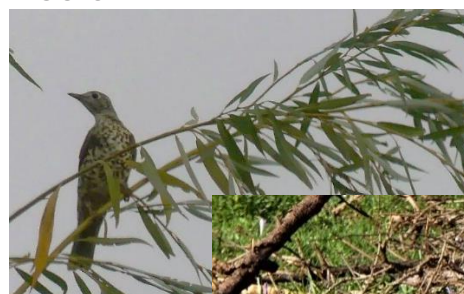


Non pas qu'il change de couleur d'été en hiver. Mais il a naturellement une couleur sombre, résultat des

courses, on peut le voir apparaître au moindre rayon de soleil en fin ou début d'année, pour capter la chaleur régnante sur ses ailes sombres. Aussi, j'ai pu l'observer en février à 1000 m d'altitude en Chartreuse en pleine neige comme d'ailleurs **LA PETITE TORTUE** qui détient ses aptitudes de résistance au froid non seulement par la couleur sombre, mais aussi par ses poils sur le corps, comme je l'ai expliqué dans le dernier bulletin municipal.



Comme on peut confondre le milan royal du milan noir, on peut confondre les grives, comme la **GRIVE DRAINE** de la **GRIVE MUSICIENNE**.



Grive Draine

Grive Musicienne



La grive draine est plus grande que la grive musicienne et si elles ont toutes des taches ponctuées ou striées sur leur ventre, elles sont plus ponctuées pour la grive draine et plus striées, floues pour la grive musicienne.



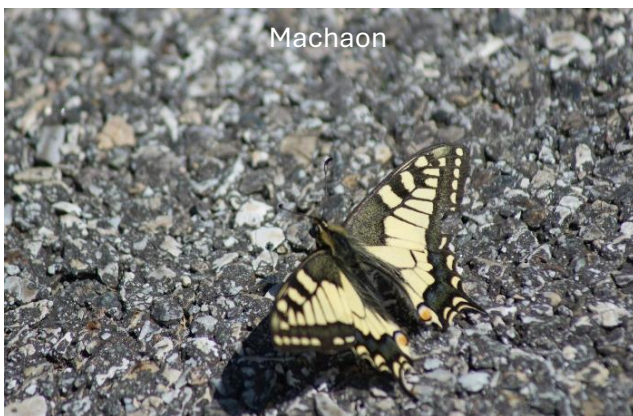
Et la **GRIVE LITORNE** arbore une couleur plus grise métallique que les autres. Le

chant aussi est différent: si la grive musicienne a un chant très varié et énergique, le chant de la grive draine est plus pauvre en vocalises, plus mélancolique et peut, parfois, se confondre avec le chant du merle.

Dans les papillons, le plus souvent confondus sont le **FLAMBE** avec le **MACHAON**. Ils arborent un peu les mêmes couleurs, un peu plus voyantes chez le machaon, mais le flambé, au vol, ressemble plus à un éventail ou encore un voilier ce qui le rend très reconnaissable.



Flambé



Machaon

Le **CITRON** comme le **SOUCIS** fait partie des Piéridés, famille qui englobe également le merveilleux **GAZE, PIERIDE DE L'AUBEPINE** ainsi que **L'AURORE**. Avec constat sur les photos, beaucoup de personnes confondent le citron avec le souci.



Citron

Si le citron se découvre dans les premiers papillons de l'hiver/printemps, ce n'est pas le cas des soucis qui abondent à partir du mois d'août. Par contre, le citron peut aussi faire surface à ces dates.



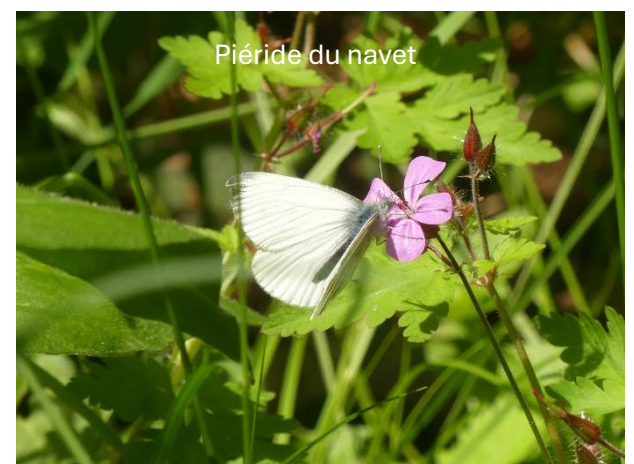
Soucis

Préservons cette richesse, notre richesse, non seulement pour le plaisir de nos yeux mais aussi pour nous-mêmes qui nous sommes au bout d'une longue chaîne qu'il faut se garder de casser.

Souvenons-nous que la nature n'a pas besoin de nous – elle se protège toute seule – mais nous, nous avons besoin de la nature – sans elle, on n'existerait pas ...



Gazé



Piéride du navet